

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

COMMUNE DE JUJURIEUX

CA 2023 / BP 2024

BUDGET PRINCIPAL

1. Eléments de contexte : au niveau national et local
2. Les orientations politiques
3. Exécution budgétaire CA 2023 et prévisions BP 2024
4. Epargne brute et épargne nette
5. Niveau d'endettement de la collectivité
6. Etat des emprunts en 2024
7. Principaux ratios
8. Evolution des dotations
9. Taux d'imposition et comparaison de taux de fiscalité des communes
10. Crédits d'investissements (CA 2023/RAR 2023/BP 2024)
11. Effectif de la collectivité au 01/01/2024

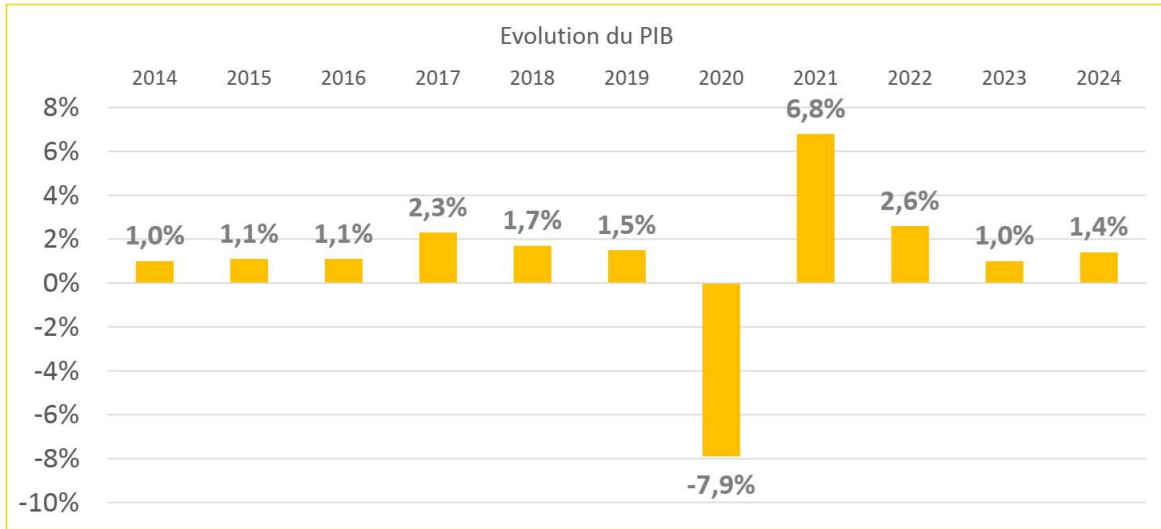
BUDGET EAU ASSAINISSEMENT

1. Exécution budgétaire CA 2023 et prévisions BP 2024
2. Crédits d'investissements (CA 2023/RAR 2023/BP 2024)
3. Etat des emprunts en 2024

ELEMENTS DE CONTEXTE

- Au niveau national :

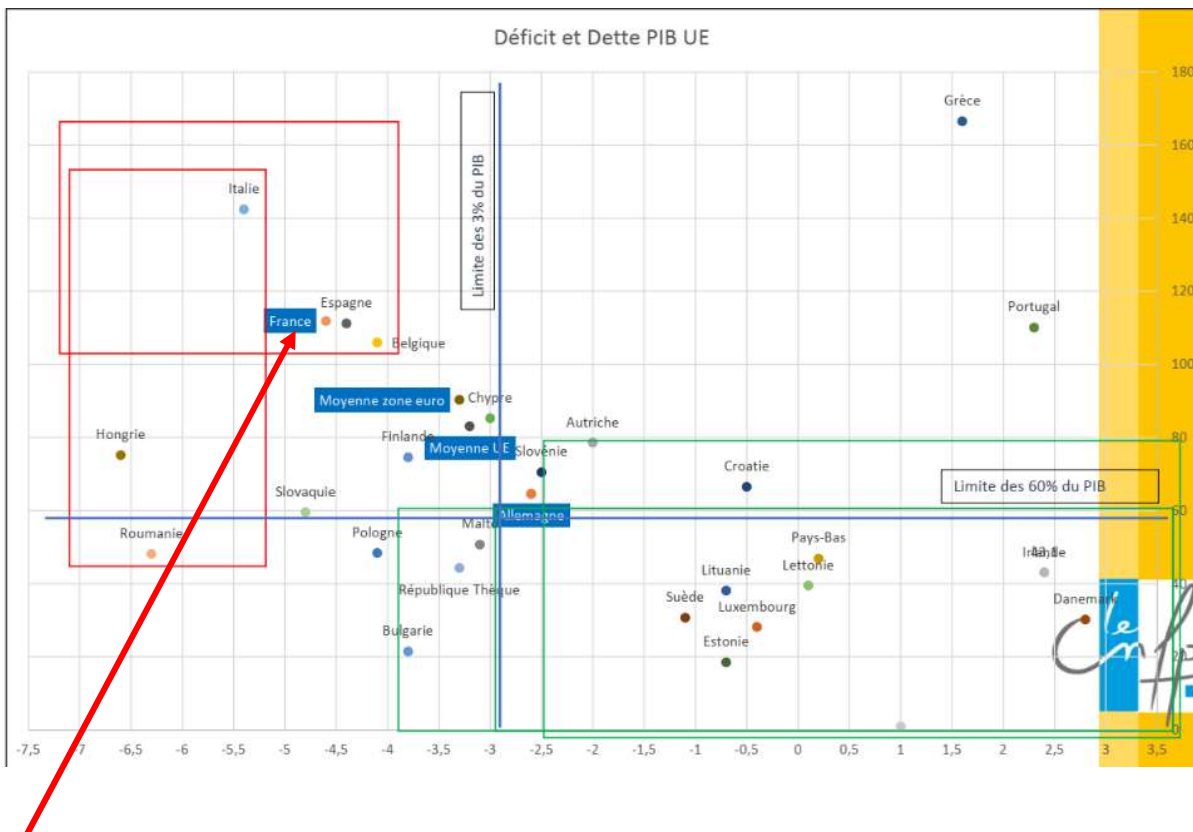
La croissance nationale :

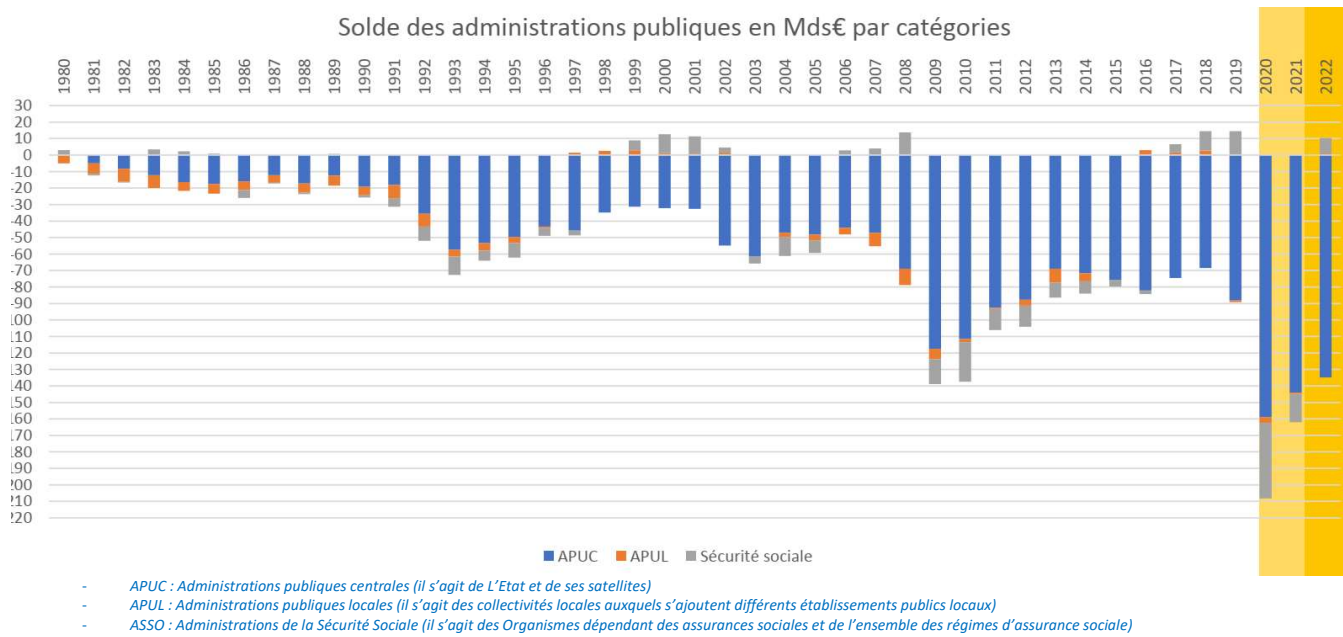
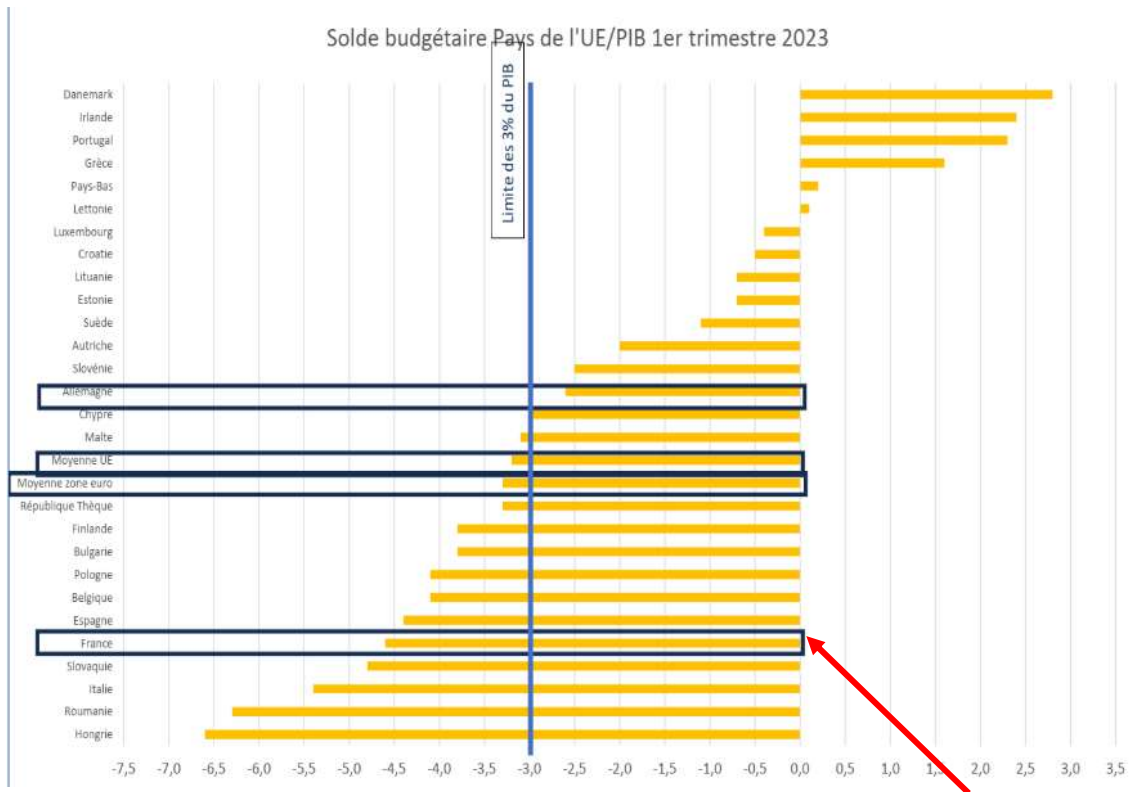


Pour rappel, sous l'effet du COVID, le PIB avait fortement chuté en 2020 et a connu ensuite une hausse historique en 2021. En 2024, la prévision de croissance s'établit entre 0,9 % (Banque de France) et 1,4 % (Gouvernement). La réalité dépendra de l'impact des tensions géopolitiques (approvisionnement, consommation, prix du pétrole...), de la décélération de l'inflation, des taux d'intérêt court/long terme et de l'évolution des marges de manœuvre budgétaires des Etats.

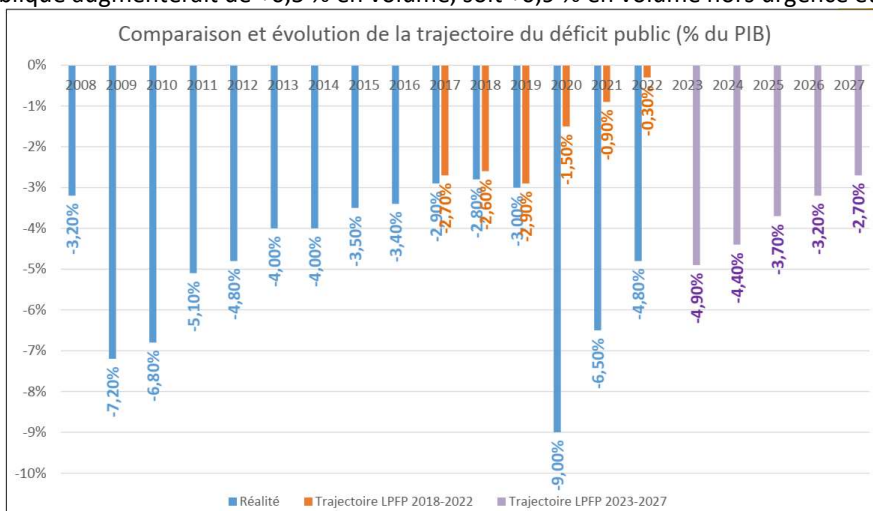
La prévision d'inflation est de 2,6% (chiffre optimiste) après 3,7% en 2023 (prév.) et + 5,2% en 2022.

Le déficit et dette nationale :





Le dynamisme de la dépense publique en 2020 et 2021 a illustré l'ampleur inédite du soutien pour faire face à la crise sanitaire. En 2024, la dépense publique augmenterait de +0,5 % en volume, soit +0,9 % en volume hors urgence et relance.



La nouvelle trajectoire du redressement des finances publiques envisagé par la Loi de Programmation des Finances Publiques 2023-2027 parviendrait à un déficit budgétaire égal à 2,7% du PIB à l'horizon 2027. Le déficit public devrait donc être réduit de 2,2 points de PIB entre 2023 et 2027. A noter les ambitions de la LPFP 2023-2027 sont très basses par rapport à celles prises lors de la précédente LPFP 2018-2022.

En 2023 le déficit attendu s'établit à 5% du PIB (5% LFI 2023). Il était de 4,8 % en 2022. La prévision pour 2024 est de 4,4%. L'Etat porterait plus de la moitié de la réduction du déficit. Les collectivités locales porteraient 19% cette réduction contre 27 % lors de la précédente loi de programmation.

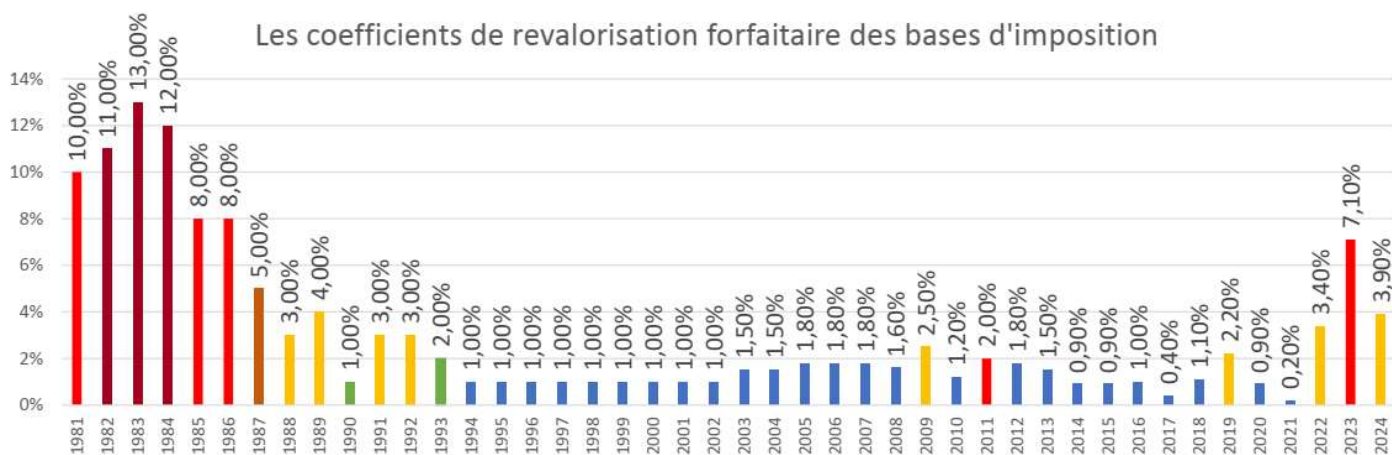
A travers l'article 17 de la Loi de Programmation des Finances Publiques 2023-2027, les collectivités territoriales sont appelées à contribuer une nouvelle fois à la réduction du déficit public par une maîtrise de l'évolution de leurs dépenses de fonctionnement.

Concomitamment à une réduction lente du déficit budgétaire, la trajectoire de la dette publique ne marquerait pas une décade significative sur la période 2023-2027 alors qu'elle excède 3 000 Mds € en 2023.

Les taux d'intérêt à la hausse :

Afin de contrer la forte hausse de l'inflation, le principal taux directeur de la BCE (REFI) est passé de 0 % (depuis 2016) à 4,5 % en 1 an et demi ce qui est inédit. Ce relèvement des taux a un impact certain sur le financement des collectivités en 2023 avec le passage d'un environnement à taux faibles à un coût de la dette en forte progression. De nouvelles hausses de taux ne sont pas exclus pour 2024.

Les dispositions fiscales :



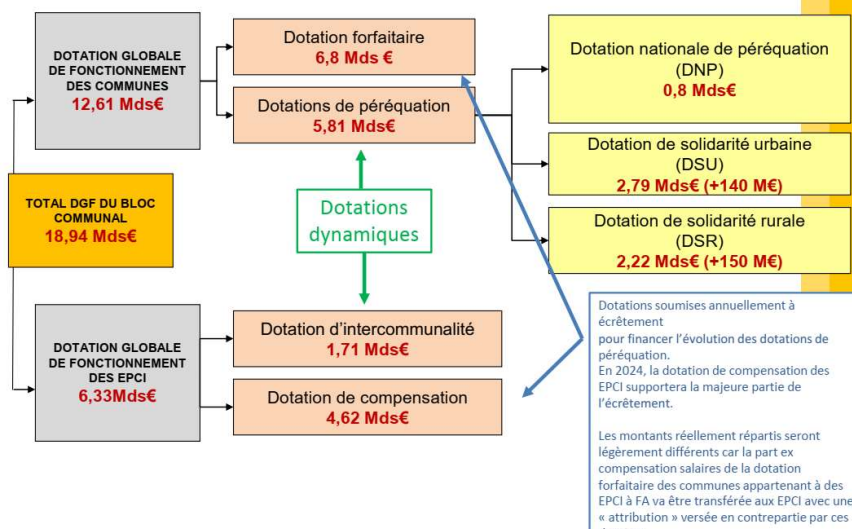
Auparavant, l'évolution des bases était arrêtée par la Loi de finances de l'année. Depuis 2018, les valeurs locatives foncières sont majorées annuellement en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé (ICPH). Pour rappel, en 2023, la revalorisation forfaitaire des bases a atteint +7,1 %, niveau qui est proche de ceux appliqués en 1985 et 1986.

Pour 2024, la revalorisation forfaitaire des bases sera de +3,9 %.

Les concours financiers de l'ETAT :

Le « fonds vert » a été annoncé le 27 août 2022 par la Première ministre et est effectif depuis janvier 2023. Il s'agit d'un dispositif pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer les projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés. Le Gouvernement a décidé de la pérennisation du fonds vert jusqu'à 2027. D'après le guide 2024 du fonds vert à l'intention des décideurs locaux et la circulaire du 28 décembre 2023, le fonds vert sera doté de 2,5 milliards d'euros pour 2024, ce montant devrait être renouvelé chaque année de 2025 à 2027.

ARCHITECTURE DE LA DGF DU BLOC COMMUNAL EN 2024



La Loi de finances pour 2024 prévoit une hausse de la péréquation verticale de + 290 M€ (140 M€ pour la DSU et 150 M€ pour la DSR). **Les dotations de péréquation représentent désormais plus de 46% de la DGF des communes.**

Les indicateurs de richesse (potentiel fiscal et financier) et de pression fiscale (effort fiscal) sont utilisés dans toutes les composantes de la DGF Communale ainsi que dans la répartition des fonds de péréquation.

Les nouvelles modalités de calcul du potentiel financier et de l'effort fiscal sont entrées en vigueur en 2022 mais leurs effets ont été totalement neutralisés. Les effets sur le potentiel financier ont commencé depuis 2023.

• Au niveau local

- ✓ La Commune de Jujurieux fait partie de la Communauté de Communes Rives de l'Ain et Pays du Cerdon – CCRAPC - créée en 2012 et composée de 14 communes (environ 14 980 habitants).
- ✓ Les élus n'ont pas souhaité transférer à la Communauté de Communes la compétence « eau et assainissement » en 2020 (report jusqu'en 2026 possible) ni la compétence en matière de plan local d'urbanisme. Une étude a été lancée début 2023 par la CCRAPC en vue du transfert de compétences eau potable/assainissement collectif prévue en 2026.
- ✓ Suite à l'installation du Conseil Municipal 2020-2026, la commune compte 19 élus dont 5 adjoints et 1 conseiller municipal délégué.
- ✓ La Commune de JUJURIEUX compte 2 168 habitants au 1^{er} janvier 2024. Le recensement de la population s'est déroulé en 2024.
- ✓ En 2014, la municipalité a décidé de signer un bail emphytéotique avec la SEMCODA, d'une durée de 52 ans, afin de pouvoir réaliser les travaux relatifs à l'extension de la maison de retraite et de mise en accessibilité. La perte du loyer annuel (- 160 000 €) a une incidence sur les recettes de fonctionnement de ces dernières années. Toutefois, le montant reçu de la SEMCODA a permis de rembourser par anticipation 2 emprunts.
- ✓ Le bâtiment de l'Hôtel de Ville a un avis défavorable de la commission sécurité et accessibilité. Des gros travaux de mises en normes « secours incendie et accessibilité » devront être réalisés dans les années à venir. Ce bâtiment est situé dans la zone des ABF. Une première phase de travaux « SSI » débutera en 2024.

- ✓ Afin de pouvoir dynamiser le centre bourg, des travaux d'aménagement pour l'ouverture d'un commerce et d'un tiers lieu ont été engagés en 2020. La commune est propriétaire du rez-de-chaussée de ce bâtiment qui a été transformé en commerce et qui le loue depuis 2021 à M. CHIBANI en partenariat avec l'enseigne PROXI. Ce commerce propose des produits d'épicerie et également des produits locaux. Une placette de rencontre a également été aménagée devant ce commerce afin de favoriser les échanges et créer un espace convivial en centre bourg.
- ✓ La Communauté de Communes met à la disposition des communes du personnel de l'Atelier Chantier Insertion. Les coûts d'interventions sont déduits de l'attribution de compensation. Les élus souhaitent faire intervenir ce personnel 2 ou 3 fois par an pour réaliser des travaux de rénovation dans les bâtiments communaux (ex : rénovation d'appartement au foyer logement, réfection de peinture de volets, nettoyage des rues, peintures dans les bâtiments communaux...).
- ✓ Le budget principal sera soumis à la nouvelle nomenclature comptable (appelée M57) à compter du 1^{er} janvier 2024.
- ✓ Compte tenu des contraintes fiscales, de l'inflation encore en vigueur et du taux d'endettement de la Commune, la préparation du budget s'inscrit dans un contexte difficile qui conduit les élus et les services à une grande vigilance dans sa préparation et dans son exécution. Le budget 2024 sera marqué par :
 - Au niveau des dépenses :
 - Augmentation des frais d'énergie (augmentation du gaz et de l'électricité – fin prime ARENH et augmentation TICFE)
 - Fermeture hivernale de l'Espace Culturel afin de diminuer les dépenses énergétiques
 - Augmentation des prix d'achat des repas du restaurant scolaire préparés par la cuisine centrale
 - Vétusté des bâtiments communaux (énergivores et réparations diverses notamment toitures de certains bâtiments en mauvais état)
 - La prise en charge partielle de la location du modulaire mis à disposition du centre de loisirs et du périscolaire
 - La réparation du Chambafort présent sous le stade de football
 - La participation employeur à la prévoyance santé pour les agents ayant adhéré au contrat groupe proposé par le CDG01
 - Le recrutement d'un nouvel agent pour effectuer les inscriptions des élèves de l'école primaire suite au départ à la retraite de la directrice d'école publique.
 - Le financement des agents recenseurs
 - La prise en compte de la revalorisation indiciaire des agents et des élus au 1^{er} janvier 2024
 - Un nouvel emprunt souscrit pour le financement d'une partie des travaux « Bir Hakeim/Courbatière »
 - Une dette importante sur le long terme (= 1 seul emprunt non renégociable souscrit pour la création de l'école publique et l'Espace Culturel), malgré le remboursement anticipé de 2 emprunts.

Au niveau des recettes :

- L'augmentation des dotations de l'Etat mais avec un système de péréquation accentué.
- La fin du levier fiscal suite à la suppression de la taxe habitation depuis 2020 qui a un impact sur les communes pour le financement des projets. Une revalorisation des bases fiscales est prévue pour 2024 (+ 3.9 %)
- Des recettes de l'Etat incertaines (le maintien ou non de la compensation de la taxe d'habitation et des dotations de l'Etat, les ajustements ou écrêtements, le système de péréquation des dotations)
- Des recettes peu dynamiques (ex : perte de loyers, utilisation de l'Espace Culturel, prix des repas de cantine).
- Des réflexions sont toujours à l'étude pour la vente de certains bâtiments communaux.

LES ORIENTATIONS POLITIQUES

- ✓ Des augmentations de tarifs sont étudiées par les commissions communales afin de dégager de nouvelles recettes (locations de salles, prix de la cantine, forfait communal, impôts locaux).
- ✓ La fermeture de certains bâtiments communaux durant la période hivernale est toujours envisagée. L'Espace Culturel a été fermé de mi-décembre 2023 à fin février 2024 et sera également fermé durant le prochain hiver. Des travaux sur la modernisation de l'éclairage public du stade de football est à l'étude.
- ✓ La Loi de Finances 2024 a annoncé une augmentation des dotations versées par l'Etat pour cette année mais les montants ne sont pas connus au moment de la préparation budgétaire. Par conséquent, il est proposé de les augmenter légèrement mais en restant « prudent » car ces dotations varient en grande partie (env 46 %) en fonction du système de péréquation.
- ✓ Afin de préserver l'environnement et l'Espace Naturel Sensible du site des Brotteaux, les élus souhaitent poursuivre l'acquisition de terrains sur ce territoire. Un groupe de travail avec la Préfecture est en cours afin d'étudier le relogement et l'accompagnement de ces habitants.
- ✓ Les schémas directeurs d'assainissement collectif (montant prévisionnel total des travaux 5 548 800 TTC) et d'eau potable (montant prévisionnel total des travaux 6 355 200 € TTC) ont été validés par le Conseil Municipal. Les opérations prévues dans ces schémas auront un impact sur le budget principal de la Commune car des travaux devront également être réalisés sur les réseaux de sécurité incendie, d'eaux pluviales et de voiries. Plusieurs études sont en cours pour réaliser les travaux inscrits dans ces schémas directeurs (STEU La Route, chloration Cossieux, mise en séparatif, optimisation des réservoirs...).
- ✓ Une enquête publique sera lancée concernant la modification du zonage d'assainissement en parallèle avec la modification du PLU et du périmètre des ABF.
- ✓ Les travaux « Rue Bir Hakeim/RD12 Courbatière » sur les réseaux (eau potable, assainissement, eaux pluviales) sera lancée en 2024 et les travaux de voirie en 2025. Afin de pouvoir réaliser cet investissement conséquent, 3 emprunts (budget principal et budget annexe) ont été souscrits auprès la Caisse des Dépôts et Consignations. Des subventions seront sollicitées pour le financement de ce projet.
- ✓ La consultation des entreprises étant actuellement en cours, les travaux relatifs au SSI de l'Hôtel de Ville devrait débuter en septembre 2024.
- ✓ La recherche de nouvelles économies est nécessaire pour permettre d'équilibrer la section de fonctionnement dans les années à venir :
 - en matière d'énergie sur les bâtiments publics (audit énergétique des bâtiments notamment concernant le Château de Valence et l'Espace Culturel, réflexion sur le système de chauffage du groupe scolaire, remplacement des menuiseries extérieures, isolation des combles, changement de chaudières,...),
 - réflexion sur des achats de fournitures, de repas...,
 - mutualisation avec d'autres communes,
 - recherche de subventions ou de partenariats,
 - vente de bâtiments.
- ✓ **La capacité d'autofinancement (qui était auparavant d'environ 200 000 € par an) sera nulle à cause des hausses énergétiques et de l'inflation subits depuis l'après-covid. Les excédents de fonctionnement des années antérieures seront utilisés pour permettre le fonctionnement et maintenir l'ouverture des services publics. Par conséquent, les travaux seront réalisés à minima dans l'attente d'une situation financière meilleure. Des décisions devront être prises par les élus sur les priorités et orientations données jusqu'à la fin du mandat.**

BUDGET PRINCIPAL

EXECUTION BUDGETAIRE CA 2023 ET PREVISION BP 2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

		RECETTES	DEPENSES	SOLDE
REALISATION EXERCICE	FONCTIONNEMENT	1 832 295,96	1 426 053,15	406 242,81
	INVESTISSEMENT	672 982,19	580 803,28	92 178,91
<hr/>				
REPORTS EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT	685 741,42	-	685 741,42
	INVESTISSEMENT	401 715,23		401 715,23
<hr/>				
	FONCTIONNEMENT	2 518 037,38	1 426 053,15	1 091 984,23
	INVESTISSEMENT	1 074 697,42	580 803,28	493 894,14
	TOTAL	3 592 734,80	2 006 856,43	1 585 878,37
<hr/>				
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	INVESTISSEMENT	141 564,00	158 581,34	- 17 017,34
<hr/>				
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	2 518 037,38	1 426 053,15	1 091 984,23
	INVESTISSEMENT + RAR	1 216 261,42	739 384,62	476 876,80
	TOTAL CUMULE	3 734 298,80	2 165 437,77	1 568 861,03

AFFECTATION RESULTAT PROPOSE

Au compte 1068 pour couvrir besoin investissement = 0 € (*résultat cumulé inv. si négatif*)

Au compte 1068 pour investissement = 500 000,00 € (*part dédiée à l'investissement sur décision des élus*)

Au compte R 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté = 493 894,14 € (*solde exercice inv + solde report inv.*)

Au compte R 002 – solde d'exécution de la section fonctionnement reporté = 591 984,23 € (= 1 091 984,23 – 500 000)

(*résultat cumulé fonct - résultat cumulé inv. si négatif - affectation en inv. décidé par les élus*)

BUDGET PRIMITIF 2024

		RECETTES	DEPENSES	SOLDE
EXERCICE	FONCTIONNEMENT	1 699 898,00	1 802 042,00	- 102 144,00
	INVESTISSEMENT	1 078 229,00	1 555 105,80	- 476 876,80
<hr/>				
REPORTS EXERCICE N-1	FONCTIONNEMENT	591 984,23	-	591 984,23
	INVESTISSEMENT	493 894,14	-	493 894,14
<hr/>				
RESTES A REALISER	INVESTISSEMENT	141 564,00	158 581,34	- 17 017,34
<hr/>				
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	2 291 882,23	1 802 042,00	489 840,23
	INVESTISSEMENT	1 713 687,14	1 713 687,14	-
	TOTAL CUMULE	4 005 569,37	3 515 729,14	489 840,23

Travaux restant à financer :

- Travaux de voiries et de réseaux à Cucuen (en lien avec les schémas directeurs AEP/ASSAINISSEMENT)
- Installation de poteaux ou de bâches incendies (en lien avec le schéma de défense incendie)
- Remplacement des fenêtres à l'Hôtel de Ville (rez-de-chaussée et 1^{er} étage)
- Aménagement des locaux de la cantine et du service technique (en lien avec le document unique)
- Travaux d'accessibilité (en lien avec l'ADAP)
- Exhumations de concessions funéraires (gestion du cimetière communal)
- Travaux de peinture dans les classes du groupe scolaire
- Travaux sur le système de chauffage défaillant au groupe scolaire

Sur le BP 2024, la section de fonctionnement sera votée en suréquilibre (+ 489 840 €) afin de couvrir les besoins de fonctionnement des années à venir (épargne de précaution).

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT – PAR CHAPITRE GLOBALISE – BUDGET PRINCIPAL

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution N-1	BP 2024	RAPPEL BP2023
	en K€	en K€	en K€	en K€	en %	en K€	en K€
Vente et prestation service 70/75	242*a	288*c	459*d	414	- 9,8	327	392
Ressources fiscales 73	821	833	874*e	960	9,8	954	899
Dotations et participations 74	374	380	403*f	396	- 1,7	396	389
Autres recettes réelles 013/76/77	123*b	74	13	32	146,2	5	18
TOTAL	1 560	1 575	1 749	1 802	3,0	1 682	1 698

Remarques :

*a = Sous l'effet du COVID-19 et du confinement, les recettes de la cantine avaient diminué en 2020 (compte 7067).

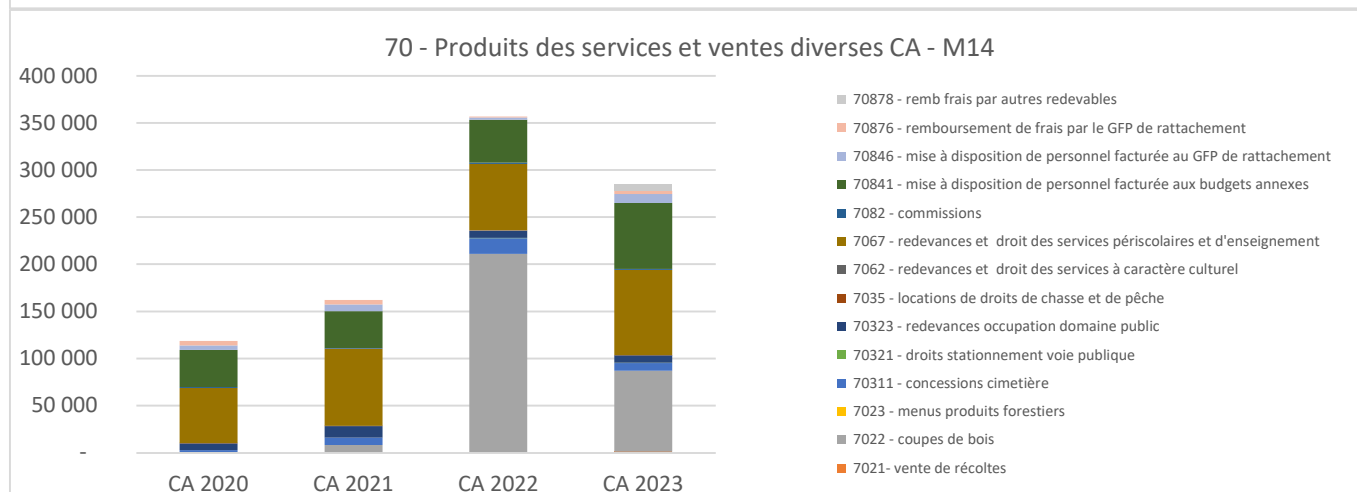
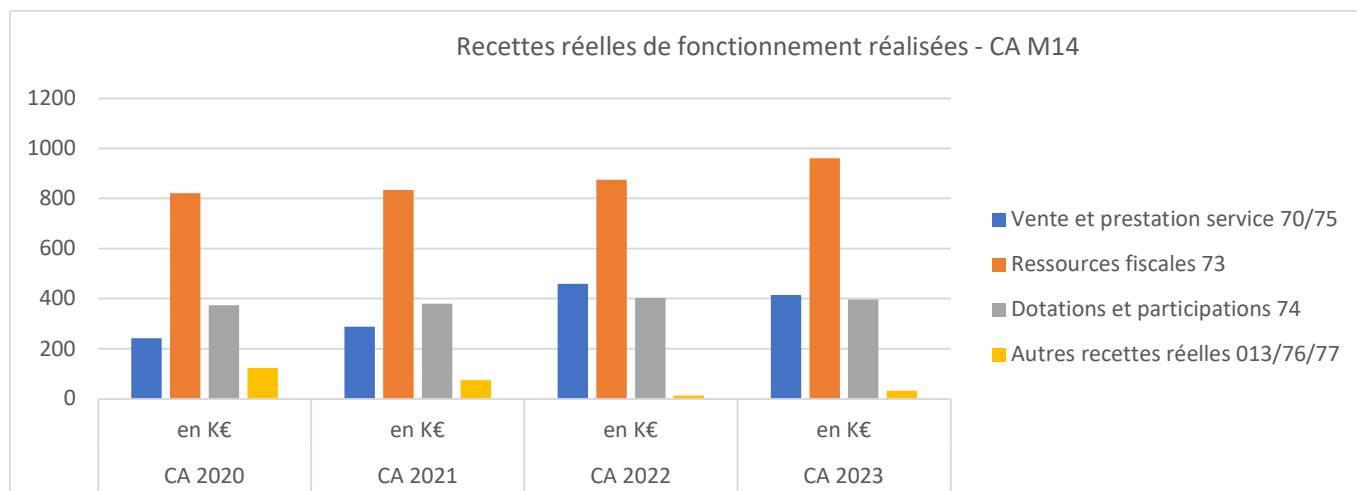
*b = remboursement sinistres (local boules, fenêtres ACI cantine) (compte 7788) + cessions d'immobilisation (compte 775)

*c = régularisation RODP Orange période de 2017 à 2020 (compte 70323) + remboursement maladie/Covid (compte 013)

*d = coupes bois Charmontay (+ 200 000€ - compte 7022) + renouvellement 73 concessions cimetière (compte 70311) + réévaluation loyer CCRAPC

*e = augmentation des bases fiscales de référence (compte 73111)

*f = versement de la compensation franco-genevoise de 2021 et de 2022 a été versée sur l'année 2022 (compte 7488)



Commentaires relatifs au CA 2023 :

- Coupes de bois (87 000 €) mais moins importante qu'en 2022 (compte 7022)
- Poursuite du travail concernant le renouvellement des concessions au cimetière communal (8 000 €) (compte 70311)
- Augmentation du tarif de la cantine au 1^{er} septembre 2023
- Pas de piscine en 2023 à cause d'un problème technique donc pas de remboursement de frais par la CCRAPC
- Frais de remboursement du budget annexe M49 en hausse notamment concernant les frais de personnel

- Les bases fiscales de référence ont augmenté et les élus ont décidé d'augmenter les taux d'imposition (compte 73111)

- Les dotations de l'Etat ont augmenté mais avec un système de péréquation plus contraignant (compte 7411/7412).

Propositions relatives au BP 2024 (en complément des orientations politiques données)

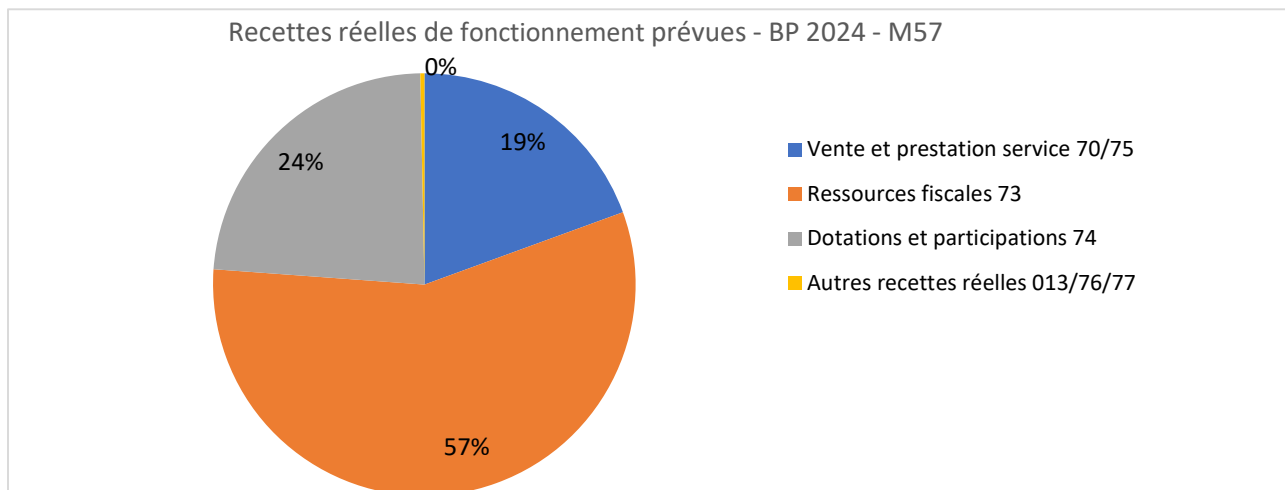
Suite à la mise en place de la nouvelle nomenclature comptable en 2024 (M57), les produits exceptionnels n'existent plus et plusieurs articles comptables sont modifiés ou supprimés.

- Baisse des volumes de bois à couper (estimé à 30 000 €) dans l'attente de l'évacuation des coupes déjà effectuées.
- Le prix d'achat du repas cantine sera fortement augmenté cette année. La commission scolaire devra poursuivre sa réflexion sur la gestion des repas (liaison froide ou chaude) et devra étudier le tarif à appliquer aux familles (compte 7067).
- Une réflexion avec les élus de la CCRAPC est en cours concernant les conventions de mises à disposition des locaux pour le centre de loisirs et du périscolaire (uniformisation des pratiques sur le territoire).

- Les montants des dotations perçues (compte 7411/74121) et les bases fiscales de références (compte 731) n'ont pas encore été diffusés par les services de l'Etat. Cependant, il est prévu selon la loi de finances 2024 que les bases fiscales augmenteront de + 3.9 % cette année.

- Compte tenu du recensement de la population effectué en début d'année, une dotation de 4 100 € sera versée à la commune permettant une compensation partielle des frais de recrutement nécessaire à la réalisation de cette mission.

- La vente de la licence IV appartenant à la commune est toujours à l'étude (compte 7788)



DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT – PAR CHAPITRE GLOBALISE – BUDGET PRINCIPAL

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Evolution N-1	BP 2024	RAPPEL BP2023
	en K€	en K€	en K€	en K€	en %	en K€	en K€
Charges à caractères général 011	378*a	456	475*d	523	10,1	813	753
Charges de personnel 012	522	562*b	564*e	622	10,3	665	659
Charges de gestion courante 65	179	174	173	158	- 8,7	184	188
Intérêts 66	92	90	88	93	5,7	96	116
Autres dépenses 014/67/68	4	44*c	5	7	40,0	6	12
TOTAL	1 175	1 326	1 305	1 403	7,5	1 764	1 728

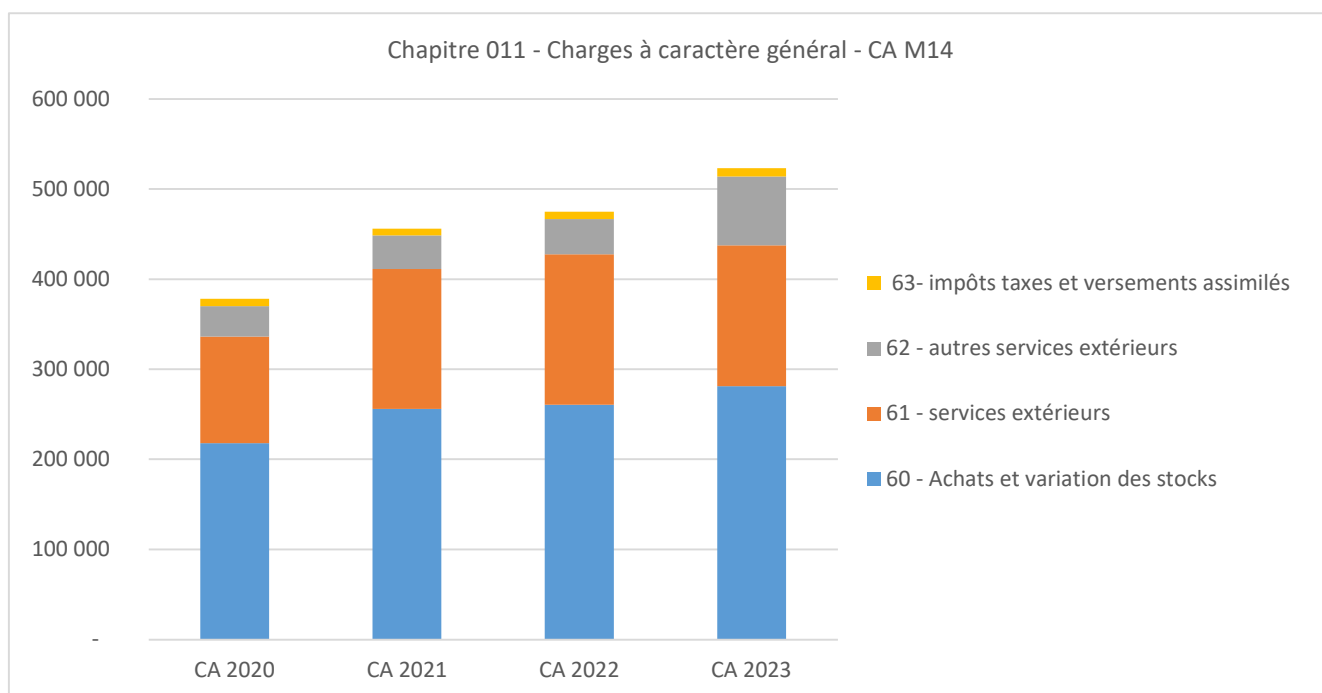
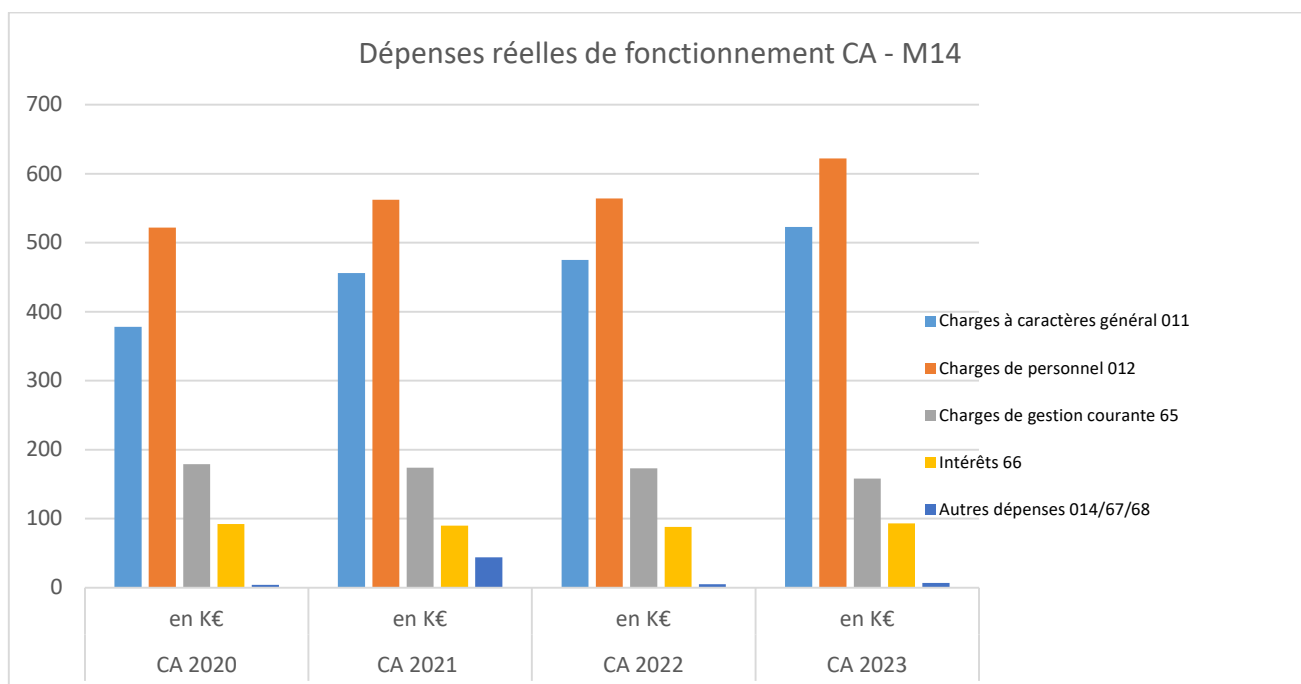
*a = compte tenu du contexte sanitaire, l'année 2020 n'est pas considérée comme une année de référence.

*b = nouvelle organisation ATSEM/Cantine, nominations grades supérieurs, mise en place RIFSEEP pour les contractuels et revalorisations, remboursement des frais de déplacements et de repas pour les agents

*c = des écritures comptables (demandées par le Trésor Public) ont été effectuées sur le compte 673 correspondant à l'indemnisation par l'assurance du local des boules.

*d = forte inflation et hausse des coûts énergétiques (gaz, eau, électricité)

*e = augmentation SMIC + dégel du point indice + prime inflation



Commentaires relatifs au CA 2023 :

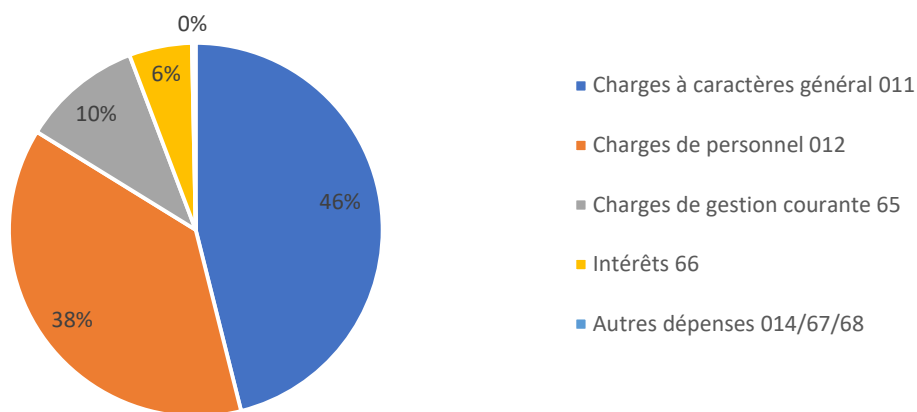
- Grosse diminution des dépenses d'électricité compte tenu de la mise en place par l'Etat d'une prime ARENH mais augmentation importante des coûts du gaz avec des bâtiments communaux énergivores.
- Forte inflation toujours présente (augmentation des énergies, des coûts des fournitures, coût transport)
- Pour rappel, il a été décidé en 2020/2021 de souscrire des contrats de prestations de services avec l'entreprise AGRI DEFIS pour effectuer les missions d'élagage, de fauchage et de déneigement (augmentation des charges au chapitre 61).
- Forte augmentation des frais de gardiennage des forêts en lien avec les coupes de bois réalisées en 2022.
- Arrivée d'une responsable au service technique, recrutement de renforts (service technique, cantine). Augmentation des frais de personnel et des indemnités des élus (revalorisation indiciaire, SMIC...)
- L'Etat avait versé un acompte fin 2022 relatif au dispositif « filet sécurité » mis en place afin de compenser l'augmentation du point d'indice de rémunérations des fonctionnaires ainsi que l'inflation. Compte tenu des recettes **exceptionnelles** perçues par les coupes de bois en 2022, cet acompte a dû être remboursé en 2023.

Propositions relatives au BP 2024 (en complément des orientations politiques données)

Suite à la mise en place de la nouvelle nomenclature comptable en 2024, les charges exceptionnelles n'existent plus ainsi que les dépenses imprévues. De même plusieurs articles comptables sont modifiés ou supprimés

- Augmentation conséquente du prix d'achat des repas de cantine à venir.
- Inflation et hausse des coûts énergétiques (augmentation du TICFE et fin de la prime ARENH). Fermeture de l'Espace culturel sur la période hivernale. Réflexion à mener sur le maintien de l'ouverture des autres bâtiments publics.
- Des contrats de service avec des entreprises extérieures pour l'élagage, le fauchage, le déneigement, le balayage des rues seront reconduits (compte 611). Un contrat pour le désherbage du cimetière est prévu afin de respecter la réglementation 0 phyto.
- Afin de permettre les travaux de SSI à venir, les combles de l'Hôtel de Ville doivent être débarrassés. Compte tenu de l'ampleur du chantier et du temps nécessaire pour effectuer cette mission, ce travail sera confié à une entreprise spécialisée.
- Prise en charge partielle avec la CCRAPC de la location du modulaire utilisé par le centre de loisirs et le périscolaire.
- Des travaux de peintures seront réalisés dans le Groupe Scolaire (couloir maternelle). Plusieurs fuites de toitures doivent être réparées (église, espace culturel, château de valence). Des coupes d'arbres et de nouvelles plantations d'arbres dans le parc du Château de Valence sont prévues. Réparation conséquente à prévoir sur la canalisation du Chambafort au niveau du stade de foot. Des travaux de voiries sont prévus (montée de la Dame Blanche ; Chemin des Taillets ; Chemin des Ecureuils).
- Un nouveau marché public concernant les assurances débute en 2024.
- Des contentieux sont en cours (PC Domaine Jujurieux ; Cuve incendie Bévier ; Faille à Chaux).
- Le chapitre 012 « Charges de personnel » connaîtra une augmentation due aux recrutements d'un renfort saisonnier sur 6 mois maximum au niveau du service technique et d'un agent au service scolaire pour effectuer les inscriptions des enfants à l'école et celles relatives à la cantine et au taxi, mais également compte tenu de l'augmentation du point d'indice majoré + 5 points au 1/01/2024 (agents/élus)
- La participation employeur pour la mutuelle des agents sera versée à hauteur de 21 € par mois et par agent seulement en cas de souscription du contrat groupe en lien avec le CDG01.
- Le versement de la prime d'achat exceptionnelle auprès des agents est à l'étude.
- La commission « vie associative » a étudié les demandes de subventions faites par les associations. Concernant les demandes de subventions aux associations caritatives, celles-ci seront à présent étudiées et versées directement par le CCAS qui percevra une contribution de la commune. Le montant attribué au CCAS au titre de l'année 2024 sera de 9 000 €.
- Le nouvel emprunt souscrit pour le financement en partie des travaux d'eaux pluviales pour le projet Rue Bir Hakeim/RD12 Courbatière devra être débloqué au plus tard début juillet 2024. Les nouveaux intérêts ont été calculés au prorata de l'année.

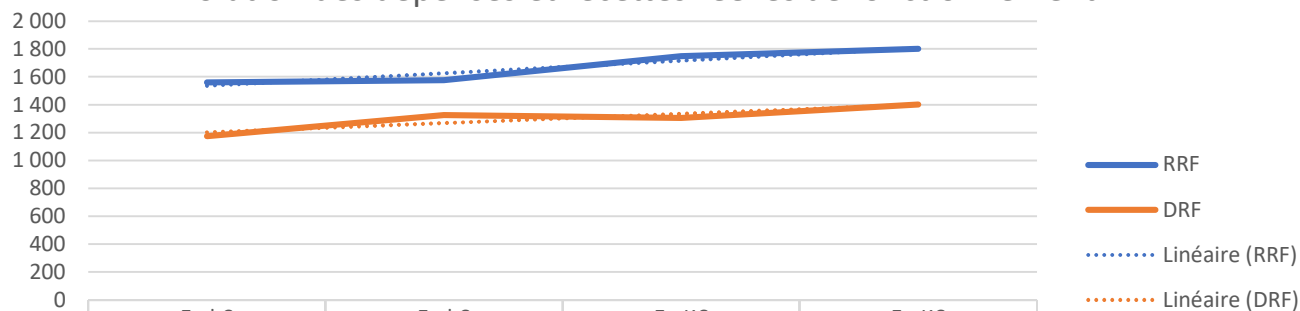
Dépenses réelles de fonctionnement prévues - BP 2024 - M57



EPARGNE BRUTE / EPARGNE NETTE

	2020 En k€	2021 En k€	2022 En K€	2023 En K€
RRF	1 560	1 575	1 749	1 802
DRF hors intérêt de la dette	1 083	1 236	1 217	1 310
EPARGNE GESTION (EBF)	477	339	532	492
INTERETS EMPRUNTS	92	90	88	93
EPARGNE BRUTE (CAF BRUTE)	385	249	444	399
REMBOURSEMENT K	62	68	71	84
EPARGNE NETTE	323	181	373	315

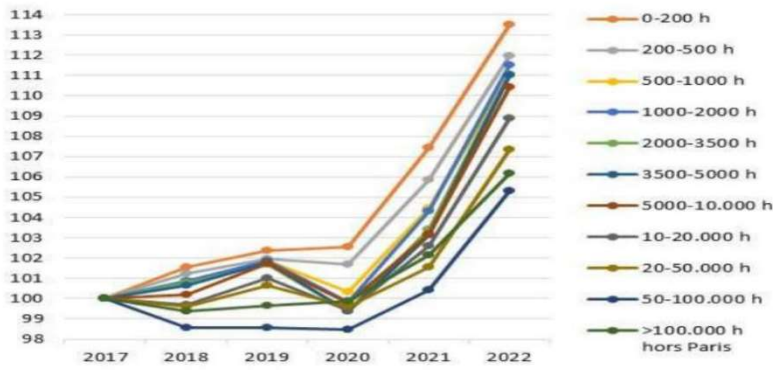
Evolution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement



	En k€ 2020	En k€ 2021	En K€ 2022	En K€ 2023
RRF	1 560	1 575	1 749	1 802
DRF	1 175	1 326	1 305	1 403

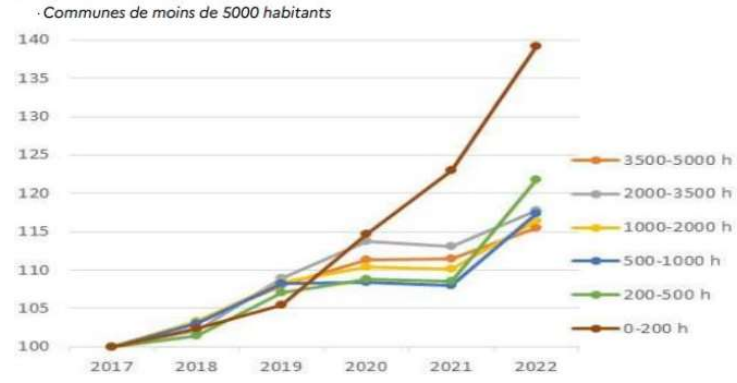
Pour rappel, les intérêts de l'emprunt souscrit auprès du Crédit Foncier (en 2005 pour 40 ans) pèsent lourdement sur la capacité d'autofinancement de la collectivité. Ses pénalités de sortie, hors capital restant dû, s'élevant à 1 545 000 € (au 29/07/2016), empêchent la collectivité de réemprunter pour le rembourser et ce malgré des taux d'intérêt bas en 2021/2022.

GRAPHIQUE 3 – EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES COMMUNES (hors paris)



Rapport de l'observatoire de la gestion des finances locales 2023

EVOLUTION DE L'EPARGNE BRUTE SELON LA TAILLE DES COMMUNES (base 100 en 2017)



NIVEAU D'ENDETTEMENT DE LA COLLECTIVITE

	2020 En k€	2021 En k€	2022 En k€	2023 En K€
ANNUITE DETTE (<i>Intérêts et capital</i>)	154 <i>154</i>	158 <i>158</i>	159 <i>NC</i>	177 <i>NC</i>
ENCOURS DETTE AU 31/12/N (<i>capital restant dû</i>)	2 519 <i>3 531 / 2 751</i>	2 451 <i>3 447/2 683</i>	2 581 <i>NC</i>	2 497 <i>NC</i>
EPARGNE BRUTE	385	249	444	399
CAPACITE DESENDETTEMENT (en années)	7	10	6	6

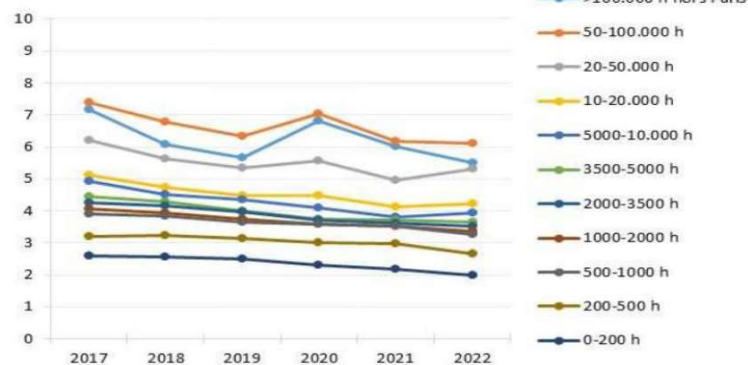
En bleu, données présentées sur le site impots.gouv.fr

CAPACITE DESENDETTEMENT (années) = encours dette/épargne brute

La collectivité a souscrit un emprunt de 130 000 € auprès de la Banque Postale en 2020 concernant l'aménagement du commerce en centre bourg, puis un emprunt en décembre 2022 pour les travaux d'aménagement de la Place Jules Ferry (200 000 € - TF 2,83 % sur 15 ans) et un nouvel emprunt débutera en 2024 concernant les travaux d'eaux pluviales de la Rue Bir Hakeim/Courbatière (385 000 € - TF 3.57 % sur 40 ANS).

La capacité de désendettement est au-dessus de la moyenne nationale (environ 4 ans pour strate de 2 000 à 3 500 habitants).

Délai de désendettement depuis 2017, par strate de population
Nombre d'années



Rapport de l'observatoire des finances locales 2023

ETAT DES EMPRUNTS EN 2024

Emprunt	Durée	Date 1 ^{er} remb	Taux	Dettes à l'origine	Capital au 01/01/2024	Annuité	Intérêts + frais	Capital	K restant au 31/12/24	Organisme
Ecole + Espace culturel	40	30/10/2005	3.82 F	3 000 000	2 159 826,22	146 650,08	81 580,63	65 069,45	2 094 756,77	CREDIT FONCIER
Pavillon Cossieux	35	01/08/2010	2.35 V	69 800	47 270,42	2 884,75	1 229,03	1 655,72	45 614,70	CDC
Réhabilitation commerce	15	01/09/2020	0.57 F	130 000	100 640,45	9 047,79	555,53	8 492,26	92 148,19	CFFL
Aménagement Place Jules Ferry	15	31/03/2023	2.83 F	200 000	189 136,03	16 409,36	5 234,66	11 174,70	177 961,33	CREDIT AGRICOLE
TOTAUX				3 399 800	2 496 873,12	174 991,98	88 599,85	86 392,13	2 410 480,99	

- Le pavillon de Cossieux s'autofinance avec les loyers perçus pour ce logement.
- Les pénalités de sortie de l'emprunt souscrit auprès du Crédit Foncier pour l'Ecole et l'Espace Culturel s'élèvent à 1 545 000 € (au 29/07/2016).
- Les loyers pour la location du commerce perçus à compter de mai 2021 permettront de compenser en grande partie l'emprunt souscrit en 2020.
- Un emprunt de 200 000 € a été souscrit fin 2022 afin de financer les travaux pour l'aménagement de la place Jules Ferry.
- Afin de pouvoir financer une partie des travaux du réseau d'eaux pluviales « Rue Bir Hakeim – Courbatière », un emprunt de 385 000 € (TF 3.57 % – 40 ANS) a été souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (cf. délibération du 18/07/2023). Le déblocage des fonds devrait intervenir au plus tard en juillet 2024.

PRINCIPAUX RATIOS

✓ Encours de la dette par habitant

	2020 En k€	2021 En k€	2022 En k€	2023 En k€
Encours de la dette au 31/12/N	2 519 <i>3 531 / 2 751</i>	2 451 <i>3 447/2683</i>	2 581 <i>NC</i>	2 497
Nb habitant au 1 ^{er} janvier de l'exercice	2 200	2 179	2 183	2 173
Ratio	1 145 €/hab. <i>1 605 €/hab.</i>	1 125 €/hab. <i>1 582 €/hab.</i>	1 182 €/hab. <i>NC</i>	1 149 €/hab.
<i>Moyenne de la strate</i>	<i>684 €/hab.</i>	<i>663 €/hab.</i>	<i>NC</i>	

En bleue, données présentées sur le site impots.gouv.fr

✓ Annuité de la dette par habitant

	2020 En k€	2021 En k€	2022 En k€	2023 En k€
Annuité de la dette	154 <i>154</i>	158 <i>158</i>	159 <i>NC</i>	177
Nb habitant	2 200	2 179	2 183	2 173
Ratio	70 €/hab. <i>70 €/hab.</i>	73 €/hab. <i>73 €/hab.</i>	73 €/hab. <i>NC</i>	81 €/hab.
<i>Moyenne de la strate</i>	<i>91 €/hab.</i>	<i>90 €/hab.</i>	<i>NC</i>	

Ces 2 ratios démontrent que la collectivité à une dette importante et étalée dans le temps.

EVOLUTION DES DOTATIONS

	2020 En K€	2021 En K€	2022 En K€	2023 En K€	Evolution N-1 en %	BP 2024 en K€
DGF	176	173	173	173	- %	172
DSR	124	129	136	149	+ 9.5 %	155
TOTAL	300	302	309	322	+ 4.2 %	327
Nb hab.	2 200	2 179	2 183	2 173		2 168
PAR HAB	137 €/HAB	139 €/HAB	142 €/HAB	148 €/HAB		151 €/HAB
STRATE	148 €/HAB	148 €/HAB	NC	NC		NC

Après une forte diminution des dotations versées par l'Etat, celles-ci se sont stabilisées depuis 2017 et devraient légèrement continuer à augmenter en 2024, sous réserve que le système de péréquation ne soit pas en défaveur de la collectivité.

TAUX D'IMPOSITION

	2020 en %		2021 en %		2022 en %		2023 en %		BP 2024
	TAUX MOYEN STRATE	TAUX VOTE	TAUX MOYEN STRATE	TAUX MOYEN STRATE	TAUX VOTE	TAUX MOYEN STRATE	TAUX VOTE	TAUX MOYEN STRATE	en %
TH(RS)	13.44	-	13.73	13.44	-	13.73	11.83		11.83
TFB	17.67	26,91 *a	36.28	17.67	26,91 *a	36.28	27.98		27.98
TFNB	48.95	44.86	48.82	48.95	44.86	48.82	46.64		46.64

Strate : communes de 2 000 à 3 500 habitants appartenant à un groupement fiscalisé (FPU) – données impots.gouv.fr

*a = conformément à la loi de finances 2021, le taux de TFB a intégré la part départementale.

Pas d'augmentation des impôts locaux en 2024 (en attente de l'état fiscal de la DGFIP)

COMPARAISON TAUX FISCALITE 2021						
	Nbre hab 2021	Commune	TH	TFB*a	TFNB	
Communauté de Communes Rives de l'Ain et Pays du Cerdon	2 998	Pont d'Ain	8.75	26.10	30.15	
	2 179	Jujurieux	11.38	26.91	44.86	
	1 822	Saint-Jean-le-Vieux	11.16	27.16	42.38	
	1 798	Neuville sur Ain	7.68	27.59	41.24	
	1 766	Priay	9.80	26.96	42.08	
	1 742	Poncin	12.40	30.16	33.49	
	795	Cerdon	14.00	31.47	83.00	
	613	Varambon	11.78	27.56	37.63	
	351	Boyeux St-Jérôme	18.64	25.49	65.53	
	220	Labalme	13.23	27.39	47.26	
	195	Challes La Montagne	14.70	25.52	44.10	
	183	Saint-Alban	17.53	25.03	47.27	
	137	Mérignat	13.50	25.65	46.46	
136	Serrières sur Ain	12.37	24.59	30.50		
						<i>Source : impots.gouv.fr</i>
	Nbre hab 2021	Commune	TH	TFB*a	TFNB	GROUPEMENTS À FISCALITÉ PROPRE
Communes de même taille dans l'Ain (2 100 à 2 200 habs)	2 139	Ségny	12.29	21.64	40.68	Pays Gex Agglo
	2 164	Echenevex	14.31	23.45	57.00	Pays Gex Agglo
	2 179	Jujurieux	11.38	26.91	44.86	CCRAPC
	2 195	Sergy	12.88	25.03	57.47	Pays Gex Agglo
	2 195	Misérieux	12.50	26.97	42.50	CC Dombes Vallée Saône

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2023

BUDGET PRINCIPAL

OPERATIONS	REALISES 2023			
	RECETTES	COMMENTAIRES	DEPENSES	COMMENTAIRES
327 - Cimetière			97	Panneaux déchets
363 – Acquisition terrains			351	Parcelle B2436
407 - Acquisition matériel			30 027	Tracteur tondeuse + téléphone portable ST
410 - Bâtiments communaux			3 365	Porte métallique local Comité Fêtes + radiateur mobile salle Judo + extincteur local Service Technique
413 - Voirie - Réseaux électrique ou incendie	9 590	Placette rencontre - Etat	289 510	MOE et travaux Aménagement Place Jules Ferry + MOE et travaux réhabilitation ouvrage parapet Route de la Combe + AMO étude faisabilité Chemin Usine + Extension réseau électrique Jardins Thaïs + extension réseau électrique Chemin Boissenette + marquage sol RI Chenavel + achat panneaux (aménagement/sécurisation La Route + chicane HDV + sans issues Lhuire le Haut) + aménagement provisoire sécurisation La Route + miroir Cossieux + adressage (N°/plaques rues) + création ilot Place Armes + main courante placette
414 - Groupe scolaire			5 515	Fourniture et pose vanes 3 voies chauffage + achats 4 radiateurs mobile + disque dur PC classe 3 + massicot + fauteuil ATSEM MS + 3 banquettes cour école + trottinette + side car
415 - Hôtel de Ville	15 507	Fenêtres bureaux - Etat	46 781	MOE SSI + porte entrée mairie + porte SPG + fenêtre 2e étage + travaux divers mise aux normes chaufferie gaz + pose détecteurs mouvement éclairage 1er étage + 3 extincteurs + armoire accueil + caisson ST + onduleur + chevalet de conférence
416 – Jeux Terrains Parc Piscine			13 858	Régénération complète gazon stade de football
418 - Point de commerce	30 000	Commerce - CCRAPC	744	Solde MOE commerce
419 - Incendie			1 080	Solde SDECI
420 - Eaux pluviales			20 765	Création sauterelle/surverse La Route + renouvellement complet eaux pluviales La Route
421 – Place Chauv			22 152	Dalle béton/ frais bornage abribus Chauv + aménagement place du Plâtre
422 - Rue Bir Hakeim			10 947	Relevé topo + AMO étude faisabilité + AMO travaux EP/voirie + diffusion annonce JAL MOE
TOTAL OPERATIONS	55 097		445 191	

Liste des recettes réelles et des dépenses réelles d'investissement réalisées **hors opération** :

- Recettes réelles :
 - 61 782 € - au compte 10222 - FCTVA
 - 70 285 € - au compte 10226 - Taxe d'aménagement
 - 0 € - au compte 1068 – affectation résultat pour couvrir besoin de financement
 - 450 000 € - au compte 1068 – affectation résultat pour réserve en recette investissement
- Dépenses réelles :
 - 9 166 € – au compte 202 - modification PLU
 - 83 558 € de remboursement du capital des emprunts

RESTES A REALISER 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Opérations	Engagement juridique	Montant
N.I. - Hors opération	Modification du PLU (marché initial + 2 avenants)	1 630,70 €
327 - Cimetière	Reprises de concessions Cimetière communal	10 000,00 €
410 - Bâtiments communaux	Etude de conception Mise en conformité classement ERP Maison des Sociétés	3 720,00 €
	Assistance technique reclassement ERP Maison des Sociétés	2 148,00 €
	Installation nouvelles prises électriques salle n° 1 Bibliothèque	399,92 €
	Mise aux normes électrique local Comité des Fêtes	6 823,63 €
412 - Espace culturel CJ Bonnet	Mise aux normes éclairage extérieur Espace culturel	2 454,38 €
413 - Voiries - Réseaux électriques	AMO Aménagement et sécurisation traversée hameau de La Route	1 890,00 €
	Création marquage au sol Sécurisation traversée Hameau La Route	120,00 €
	Reprofilage de voirie et création chemin piétonnier Chemin de Paradis	15 280,44 €
	Création îlot directionnel place d'Armes	3 228,00 €
	Création marquage au sol Îlot directionnel Place d'Armes	120,00 €
	Fabrication nouveaux numéros de rue pour adressage	89,82 €
	Relevé topographique rue Jules Ferry et cour ancienne école	630,00 €
	MOE Aménagement de la Place Jules Ferry (marché initial + 1 avenant)	600,00 €
	Travaux aménagement de surface de la Place Jules Ferry	14 319,76 €
415 - Hôtel de Ville	Etude de conception Mise en sécurité et accessibilité Hôtel de Ville	21 360,00 €
	MOE Réaménagement système de sécurité incendie Hôtel de Ville	26 145,00 €
	Reprise branchement gaz pour mise aux normes chaufferie gaz Hôtel de Ville	3 270,00 €
	Achat matériel pour création baie de brassage 1er étage Hôtel de Ville	751,60 €
	Création baie de brassage 1er étage Hôtel de Ville	2 248,31 €
	Équipement informatique portable bureau Direction Générale	1 906,39 €
	Achat serveur HP DL385 Mairie	11 403,50 €
	Installation Pack Office suite acquisition nouveau serveur HP DL385 Mairie	863,80 €
416 - Jeux-Terrains sportifs- Parc-Piscine	Réhabilitation complète toiture avec pose anti-condensation Local technique parc	3 607,44 €
418 - Point de commerce	Mission Coordination SPS Aménagement commerce et tiers lieu (solde)	119,65 €
	Raccordement téléphonie 1 commerce et 5 logements	1 471,20 €
	Raccordement fibre 1 commerce et 5 logements	1 567,20 €
420 - Eaux pluviales	Etude création réseau eaux pluviales et bassin rétention secteur Breignes	2 862,00 €
421 - Place Chauv	Etude de faisabilité Aménagement place du Plâtre Chauv	2 100,00 €
	Création marquage au sol Aménagement place du Plâtre Chauv	120,00 €
422 - Bir Hakeim	Prélèvement et analyse amiante projet de voirie rue Bir Hakeim et RD12 Courbatière	4 269,60 €
	AMO Mise en séparatif EP et réfection complète voirie rue Bir Hakeim et RD12 Courbatière	7 695,00 €
	Détection-géoréférencement réseaux pour mise en séparatif EP et réfection complète voirie rue Bir Hakeim et RD12 Courbatière	3 366,00 €
TOTAL DEPENSES		158 581,34 €

Opérations	Engagement juridique	Montant
413 - Voiries - Réseaux électriques	Notification DETR du 10 novembre 2021 - Aménagement de surface Place Jules Ferry	14 175,00 €
	Notification Conseil départemental du 13 décembre 2021 - Dotation territoriale Aménagement de surface Place Jules Ferry	23 889,00 €
418 - Point de commerce	Notification Conseil régional du 4 mai 2020 - Bonus Bourgs Centres - Aménagement de commerce	103 500,00 €
TOTAL RECETTES	-	141 564,00 €

INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2024

BUDGET PRINCIPAL

OPERATIONS	PREVUS 2024			
	RECETTES	COMMENTAIRES	DEPENSES	COMMENTAIRES
327 - Cimetière			21 000	Reprises concessions + tableau affichage + portail/serrure/seuil
363 – Acquisition terrains			7 000	Parcelles Bévieur (DUTOUR/BOLLACHE) + Brotteaux + 5 servitudes Bévieur + PUP + alignement Route Neuville à régulariser
407 - Acquisition matériel			3 000	5 panneaux électoraux + marteau piqueur + clef choc
410 - Bâtiments communaux			4 700	Extincteur MS + centre loisirs + fresque sous halle
411 - Château de Valence - Foyer Logement			3 000	Courant
412 - Espace culturel			4 500	Courant + réfrigérateur
413 - Voirie - Réseaux électrique ou incendie	28 462	Région - bonus relance démolition/aménagement place Jules ferry	37 200	Extension réseau électricité impasse Pré Roche + modernisation point lumineux av sports + étude installation abri bus La Route + dalle abri bus vers Pharmacie + devis complémentaire chemin paradis + corbeilles tri sélectif + éclairage maison médicale + extension réseau électrique ZA
414 - Groupe scolaire			3 900	Disques SSD 3 classes et salle info x2 + enveloppe gros matériel + audit énergétique
415 - Hôtel de Ville			156 000	Installation logiciels serveur + switch 24 ports serveur + rafraichisseur air 300 € + sièges bureau + disque dur SSD serveur + matériel baie brassage + mise en conformité SSI + bureau de contrôle travaux SSI fenêtres accueil + étude local chaufferie et nouvelle chaudière + étude désenfumage/porte coupe-feu + aménagement bureau adjoint/tablette/ordinateur
ir	32 465	DETR + CD 01 régénération/éclairage stade foot	115 600	Modernisation éclairage foot + 2 cages football + panneau basket CITY STADE + WC PMR foot + portail maison retraite + bloc filtrant piscine + parc (fourreau + porte local)
417 - Restaurant scolaire			15 200	Extincteur + 35 chaises + courant + douche + toiture inox
419 - Incendie	2 940	DETR mise en sécurité incendie Chenavel	60 000	Poteau chemin mouille + citerne incendie Bévieur
420 - Eaux pluviales			3 000	Courant
421 – Place Chaux	1 440	Région - Dalle béton abribus Chaux	698	Marquage sol abri bus
422 – Bir Hakeim			1 000 000	Travaux voirie/eaux pluviales/incendie (AVP) + MOE
TOTAL OPERATIONS	65 307		1 434 798	

Liste des recettes réelles et des dépenses réelles d'investissement prévues **hors opération** :

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

- 20 380 € - au compte 10222 - FCTVA
- 60 000 € - au compte 10226 - Taxe d'aménagement
- 500 000 € - au compte 1068 – affectation résultat pour réserve en recette investissement
- 385 000 € - au compte 1641 - emprunt pour les travaux (eaux pluviales Rue Bir Hakeim)
- 10 000 € - au compte 024 – produits cessions immobilisation

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

- 9 000 € - au compte 202 - enquête publique modification PLU + avenant
- 5 000 € - au compte 10226 - remboursement taxe aménagement (trop perçu)
- 89 000 € de remboursement du capital d'emprunt

ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2024

L'année 2023 a été marquée par :

- L'arrivée d'une nouvelle responsable du service technique au 01/01/2023 sur un grade d'agent de maîtrise principal
- La démission d'un agent titulaire du service technique et le recrutement pour un contrat de 3 ans d'un agent technique pour l'exploitation de l'eau et l'assainissement
- La mise en place d'un contrat de services avec l'entreprise SOGEDO pour l'exploitation de la station d'épuration à compter du mois d'octobre 2023
- Le relèvement minimum de traitement de certains agents publics à compter du 01/05/2023
- Une augmentation générale de 1,5 % du point d'indice dès juillet 2023 (y compris pour les indemnités des élus)
- 2 agents toujours en disponibilité (1 pour convenance personnelle et 1 pour fonction élective)

Au 01/01/2024, la collectivité compte 19 emplois permanents (soit 16.34 ETP) répartis ainsi :

Temps complet (9) :

FILIERE ADMINISTRATIVE (4)

- 1 poste d'attaché
- 1 poste de rédacteur principal 2^e classe
- 1 poste d'adjoint administratif territorial principal 1^{ère} classe (contractuel - régime général)
- 1 poste d'adjoint administratif territorial principal 2^{ème} classe

FILIERE TECHNIQUE (5)

- 1 poste d'agent de maîtrise principal
- 2 postes d'adjoint technique principal 2^e classe
- 2 poste d'adjoint technique (2 contractuels - régime général)

Temps non complet (10) :

FILIERE TECHNIQUE (8)

- 1 poste d'adjoint technique principal 2^e classe à 30.96/35e (temps annualisé)
- 1 poste d'adjoint technique principal 2^e classe à 30.5/35e (temps annualisé)
- 1 poste d'adjoint technique à 28.34/35e (temps annualisé)
- 1 poste d'adjoint technique principal 2^e classe à 21.5/35e (temps annualisé) (régime général) -
- 1 poste d'adjoint technique à 9.5/35e (temps annualisé) (régime général)
- 3 postes d'adjoint technique à 6.27/35e (temps annualisé) (contractuel - régime général) –

FILIERE MEDICO SOCIALE (2)

- 1 poste d'ATSEM à 26.14/35e (temps annualisé) (contractuel - régime général)
- 1 poste d'ATSEM à 21.28/35e (temps annualisé) (contractuel - régime général)

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

La Commune de JUJURIEUX gère en régie directe la compétence eau et assainissement collectif. Les élus ont souhaité reporter le transfert de compétences en 2026. Afin de préparer ce transfert, une étude a été lancée en 2023 par la Communauté de Communes Rives de l'Ain et Pays du Cerdon. La compétence assainissement non collectif est déjà gérée par cette communauté de communes.

EXECUTION BUDGETAIRE CA 2023 ET PREVISION BP 2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

		RECETTES	DEPENSES	SOLDE
REALISATION EXERCICE	EXPLOITATION	720 745,75	563 486,85	157 258,90
	INVESTISSEMENT	406 685,31	326 006,69	80 678,62
<hr/>				
REPORTS EXERCICE N-1	EXPLOITATION	139 133,44	-	139 133,44
	INVESTISSEMENT	767 446,44	-	767 446,44
<hr/>				
	EXPLOITATION	859 879,19	563 486,85	296 392,34
	INVESTISSEMENT	1 174 131,75	326 006,69	848 125,06
	TOTAL			
<hr/>				
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	INVESTISSEMENT	45 743,40	47 494,68	- 1 751,28
<hr/>				
RESULTAT CUMULE	EXPLOITATION	859 879,19	563 486,85	296 392,34
	INVESTISSEMENT + RAR	1 219 875,15	373 501,37	846 373,78
	TOTAL CUMULE	2 079 754,34	936 988,22	1 142 766,12

AFFECTATION RESULTAT PROPOSE

Au compte 1068 pour couvrir besoin investissement = 0 € (= résultat cumulé inv si négatif)

Au compte 1068 pour investissement = 0 € (part dédiée à l'investissement sur décision des élus)

Au compte R 001 – solde d'exécution de la section d'investissement reporté = 848 125,06 € (solde exercice inv + solde report inv)

Au compte R 002 – solde d'exécution de la section fonctionnement reporté = 296 392,34 €

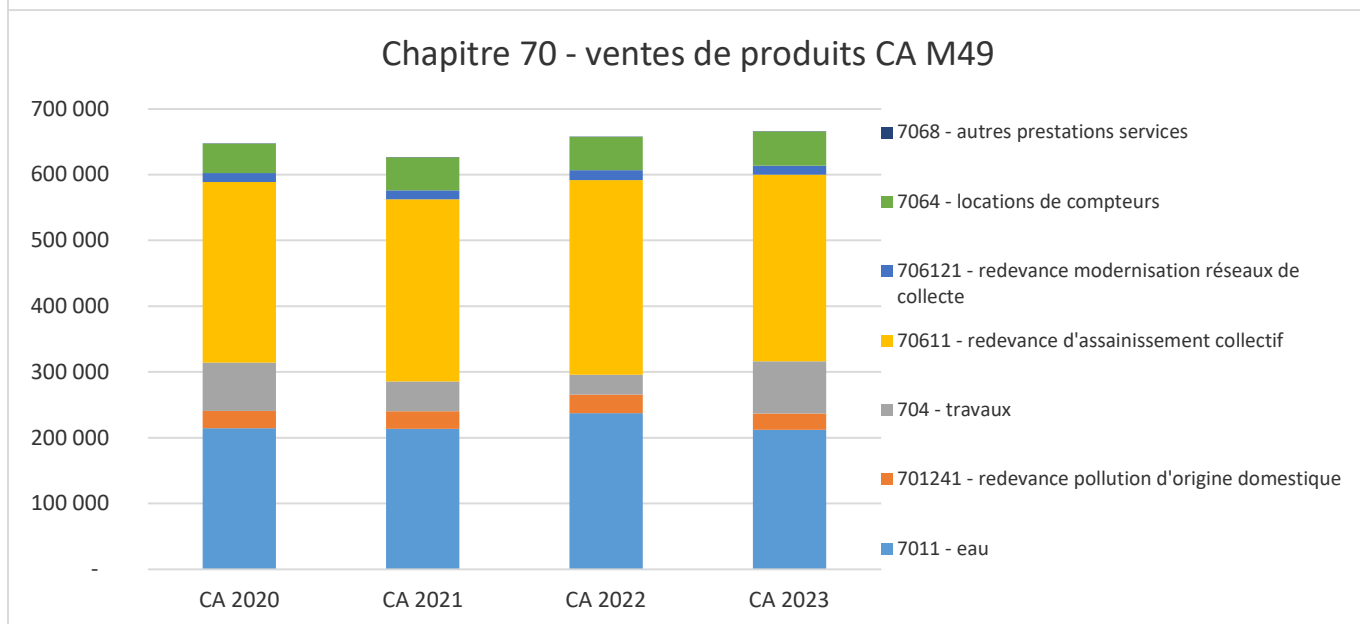
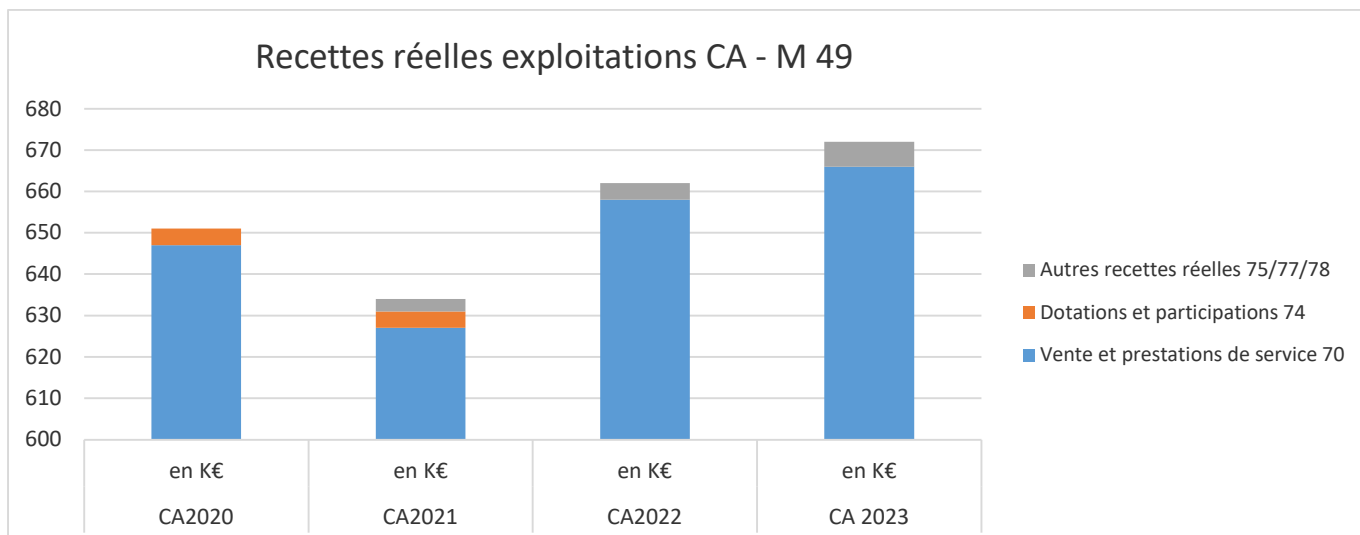
(résultat cumulé fonct - résultat cumulé inv si négatif - affectation en inv décidé par les élus)

BUDGET PRIMITIF 2024

		RECETTES	DEPENSES	SOLDE
EXERCICE	EXPLOITATION	718 300,00	1 014 692,34	- 296 392,34
	INVESTISSEMENT	1 628 668,00	2 475 041,78	- 846 373,78
<hr/>				
REPORTS EXERCICE N-1	EXPLOITATION	296 392,34	-	296 392,34
	INVESTISSEMENT	848 125,06	-	848 125,06
<hr/>				
RESTES A REALISER	INVESTISSEMENT	45 743,40	47 494,68	- 1 751,28
<hr/>				
RESULTAT CUMULE	EXPLOITATION	1 014 692,34	1 014 692,34	-
	INVESTISSEMENT	2 522 536,46	2 522 536,46	-
	TOTAL CUMULE	3 537 228,80	3 537 228,80	-

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT – PAR CHAPITRE GLOBALISE – BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

	CA2020	CA2021	CA2022	CA 2023	Evolution N-1	BP2024	RAPPEL BP2023
	en K€	en K€	en K€	en K€	En %		en K€
Vente et prestations de service 70	647	627	658	666	1.2	657	773
Dotations et participations 74	4	4	0	0	0	0	0
Autres recettes réelles 75/77/78	0	3	4	6	50	12	12
TOTAL	651	634	662	672	1.5	669	785



Lors du Conseil Municipal du 21 décembre 2021, les élus ont décidé d'augmenter de manière significative le prix de l'eau et de l'assainissement collectif en 2022. Cette augmentation permettait de faire face à la forte inflation mais également de pouvoir lancer les études et financer les travaux ciblés dans les schémas directeurs qui ont été demandés par la DDT et l'ARS.

Il n'y a pas eu de nouvelles augmentations de tarif en 2023 ni en 2024 (sauf concernant la redevance pour pollution domestique versé à l'Agence de l'Eau). Les tarifs des parts variables fixés par le Conseil Municipal sont les suivants : eau 2,38 €/m3 et assainissement 2,60 €/m3.

La participation financière aux raccordements collectifs (PFAC) a été fixée à 5 000 € pour les permis de construire accordés dès 2022. Il convient de souligner que le nombre de permis de construire est en diminution par rapport aux années antérieures.

Le prix de l'eau et de l'assainissement collectif reste élevé sur la commune à cause des contraintes naturelles (nature des sols) et de la superficie du territoire (longueurs de réseaux conséquents pour l'alimentation des hameaux).

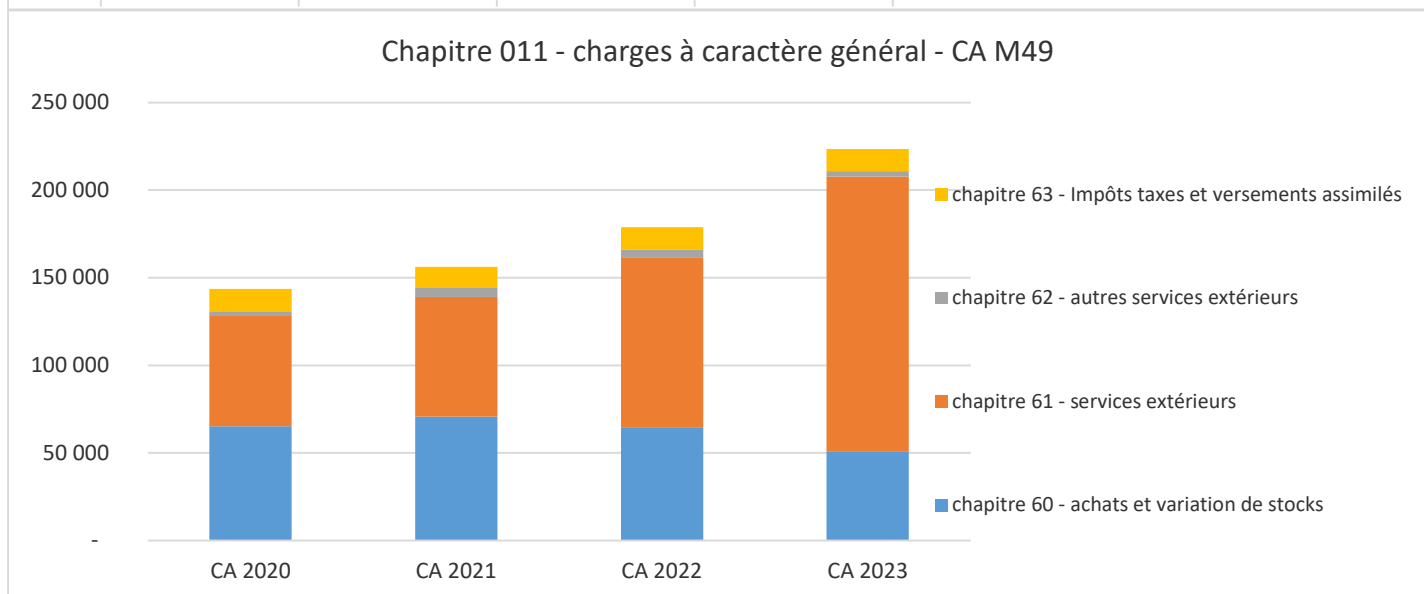
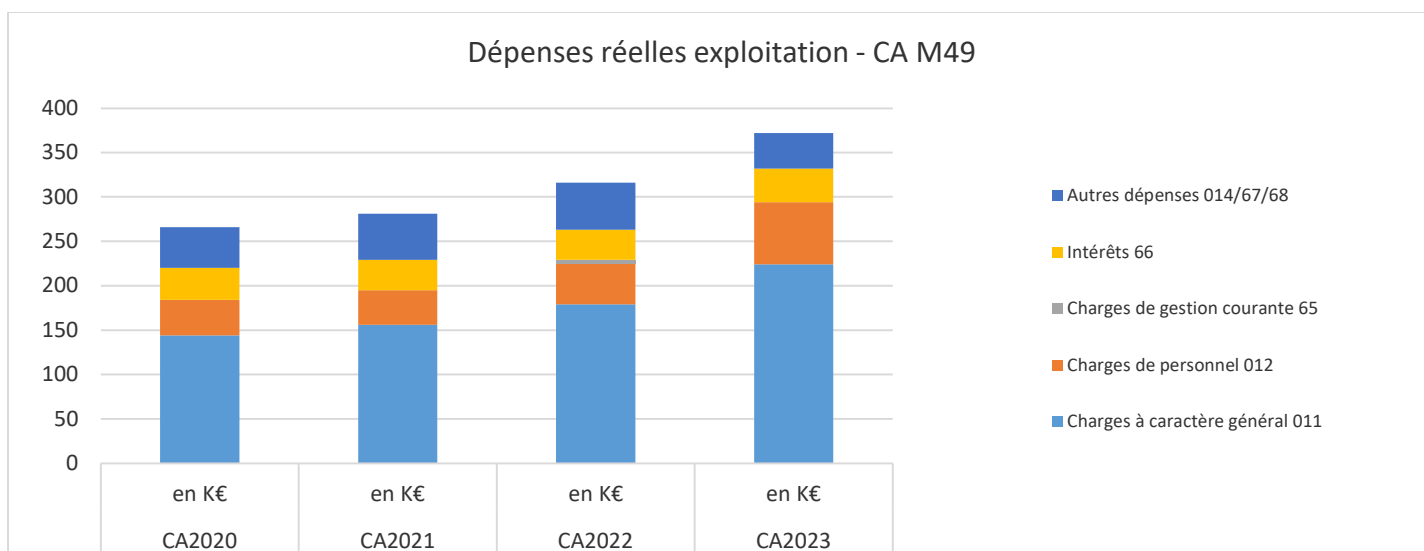
Le déploiement des compteurs à tête émettrice permettant la télérelève se poursuit dans les différents secteurs de la commune. A ce jour, Chenavel, Lhuire, Cossieux, Roche Noire, La Route et Bévieux sont déjà équipés et prochainement La Combe, Vieillard, Chau. Les nouvelles constructions sont également équipées de ce système.

Lors des travaux d'enfouissement de la ligne électrique haute tension effectuée par Enedis début 2023, la canalisation d'eau potable a été cassée entraînant d'autres fuites importantes (Chemin de la Mouille et enceinte du musée des Soieries). La fuite au niveau du musée (estimé à 400 m3/jour) a été difficilement réparable avec un délai de réparation très long (canalisation principale, commande de pièces spécifiques, période de congés, délai de livraison, ...). Par conséquent le rendement pour l'année 2023 est mauvais. Il se situe à 40.4 % contre 61.6 % en 2022.

Au 1^{er} janvier 2024, le service « eau et assainissement » compte 1 215 abonnés EAU et 1 139 abonnés ASSAINISSEMENT.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT – PAR CHAPITRE GLOBALISE – BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

	CA2020	CA2021	CA2022	CA2023	Evolution N-1	BP2024	RAPPEL BP2023
	en K€	en K€	en K€	en K€	En %	en K€	en K€
Charges à caractère général 011	144	156	179	224	25	391	327
Charges de personnel 012	40	39	46	70	53	65	72
Charges de gestion courante 65	0	0	4	0	/	8	6
Intérêts 66	36	34	34	38	11	55	41
Autres dépenses 014/67/68	46	52	53	40	- 25	60	67
TOTAL	266	281	316	372	18	579	513



Pour rappel :

- L'année 2020 n'est pas considérée comme une année de référence compte tenu du contexte sanitaire particulier.
- La collectivité a souscrit en 2020 un contrat auprès d'un médiateur de l'eau permettant aux usagers de faire part de leurs réclamations et de trouver le cas échéant des accords amiables.

Malgré la diminution des frais d'électricité (- 48 % par rapport à 2022 - cf prime ARENH), les charges à caractère général (011) ont significativement augmenté en 2023 dues principalement à l'inflation et à de grosses réparations de fuites sur les réseaux (Chemin de la Mouille et musée des Soeries). Ces charges vont continuer d'augmenter en 2024.

Un nouvel accord cadre pour les travaux de réparations de fuites ou de raccordements sera notifié à l'entreprise choisie courant 2024 pour une durée d'1 an reconductible 2 fois.

Les élus ont décidé de souscrire un contrat de services avec l'entreprise SOGEDO depuis octobre 2023 concernant le suivi et l'exploitation de la station d'épuration principale. De nouvelles dépenses pour le remplacement du matériel ou des réparations sur cet ouvrage sont à prévoir pour 2024.

Les charges du personnel (012) ont également augmenté en 2023 correspondant à l'augmentation du point d'indice en juillet 2023, de la prise en compte des astreintes et de l'arrivée d'une nouvelle responsable au service technique. Suite au départ de 2 agents techniques, un nouvel agent a été recruté en fin d'année pour le service eau/assainissement sur un contrat de 3 ans. Une revalorisation indiciaire (+5 points IM) a été ajoutée au 1^{er} janvier 2024 pour tous les agents publics.

INVESTISSEMENTS REALISES EN 2023

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Opérations	REALISES 2023			
	RECETTES	COMMENTAIRES	DEPENSES	COMMENTAIRES
100 – Extension réseau	846	Acompte extension EU Rte Breignes (Dep 01)	31 489	Extension EU Rte Breignes
103 – Matériel et outillage			4 040	Compteur sectorisation Ch Vaux + perceuse visseuse + mallette outils + servante atelier + coffret outillage + perforateur + diable + tailleuse thermique + burineur + machine à café + machine à laver STEP
104 – Amélioration rendement eau			83 252	Solde SDAEP et AMO + compteurs à tête émettrice + matériel télérelève/sectorisation + appareil écoute sol
109 - Suppression Branchement plomb			12 137	3 mises aux normes (chemin de la Brosse + rue du four)
110 - Courbatière et CD12 - BIR HAKEIM			10 232	Annonce JAL marché MOE + solde AMO étude faisabilité + ITV + AMO travaux
111 – La route			64 631	Renouvellement complet La Route
112 - Station Epuration			810	AMO STEU La Route
TOTAL	846		206 591	

Liste des recettes réelles et des dépenses réelles d'investissement réalisées **hors opération** :

- Recettes réelles :
 - 14 607 € FCTVA
 - 200 000 € au compte 1068 – Affectation résultat 2022
- Dépenses réelles :
 - 70 458 € de remboursement du capital des emprunts

RESTES A REALISER 2023 – BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Opérations	Engagement juridique	Montant
104 - Amélioration rendement réseau eau	Achat compteurs tête émettrice et matériel pour mise en œuvre télérelève	26 838,00 €
107 - Réservoirs	AMO Etude faisabilité aménagement réservoirs de Combe et Vieillard	810,00 €
110 - Courbatière/RD12/Bir Hakeim	Inspection télévisée et hydrocurage avant réfection complète réseau EU Bir Hakeim-RD12 Courbatière	1 198,08 €
	AMO Réfection complète réseau AEP rue Bir Hakeim et RD12	2 092,50 €
	AMO Mise en séparatif EU rue Bir Hakeim et RD12 Courbatière	2 092,50 €
	Détection-géoréférencement réseaux réfection complète réseau AEP rue Bir Hakeim et RD12 Courbatière	1 683,00 €
	Détection-géoréférencement réseaux mise en séparatif EU rue Bir Hakeim et RD12 Courbatière	1 683,00 €
112 - Stations Epuraton	AMO Etude faisabilité renouvellement Station d'épuration de La Route	3 510,00 €
	Analyses Station d'épuration de La Route pour étude faisabilité renouvellement	987,60 €
	Campagne de mesures débit et pollution pour étude renouvellement Station d'épuration de La Route	5 790,00 €
115 - Chloration Cossieux	AMO Etude faisabilité aménagement poste de chloration Cossieux	810,00 €
TOTAL DEPENSES		47 494,68 €

Opérations	Engagement juridique	Montant
100 - Extension réseau	Notification CD01 du 12 décembre 2022 - Extension du réseau eaux usées route de Breignes	1 268,40 €
102 - Schéma assainissement collectif	Notification Agence de l'Eau du 18 mai 2020 - Etude diagnostique système d'assainissement et programmation travaux	17 849,00 €
	Notification CD01 du 1er février 2021 - Schéma directeur assainissement collectif et diagnostic des réseaux	7 697,00 €
104 - Amélioration rendement réseau eau	Notification Préfecture du 3 novembre 2022 - DETR Branchement eau potable et installation de compteurs à tête émettrice	18 929,00 €
TOTAL RECETTES	-	45 743,40 €

INVESTISSEMENTS PREVUS EN 2024

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Opérations	PREVUS 2024			
	RECETTES	COMMENTAIRES	DEPENSES	COMMENTAIRES
96 - Station Pompage La Route			12 500	Mise en conformité ouvrage Puits La Route + matériel divers
99 – Protection Cathodique			50 000	Acquisition terrain + travaux
102 - Schéma assainissement collectif			5 000	Enquête publique zonage
103 - Matériel et outillage			15 000	Pompe immergeable + broyeur tracteur
104 - Amélioration rendement réseau eau	20 508	Acquisition matériel recherches fuites (Agence eau)	20 000	Compteurs à têtes émettrice
107 - Réservoirs			90 000	Convention AMO + travaux optimisation réservoirs La Combe/Vieillard + déconnexion du réservoir Chauv + MOE/études
108 - Cucuen/Tuilière - Réouverture du maillage			20 000	Travaux
109 - Suppression Branchement plomb			50 000	Suppression des branchements plombs
110 - Courbatière et CD12 / Bir Kaheim	55 000	Mise en séparatif bir hakeim (Dep 01)	1 200 000	MOE + travaux assainissement + travaux AEP + études diverses + modélisation hydraulique
112 - Station Epuration			350 000	Acquisition terrain + travaux suite étude faisabilité pour nouvelle STEU La Route + MOE + convention brasseur + extincteur STEP
114 – Mise en séparatif assainissement			300 000	Travaux (suite schéma directeur)
115 – Chloration Cossieux			69 000	Acquisition terrain + MOE + travaux
TOTAL	75 508		2 181 500	

Liste des recettes réelles et des dépenses réelles d'investissement réalisées **hors opération** :

- Recettes réelles :
 - 1 000 000 € d'emprunt à solliciter pour le financement des travaux Courbatière/Bir Hakeim
 - 16 160 € de FCTVA
- Dépenses réelles :
 - 79 000 € de remboursement du capital des emprunts
 - 28 142 € de dépenses imprévues

Travaux restant à financer à court terme (programmation des schémas directeurs assainissement collectif + eau potable)			
Mise en séparatif Cucuen + reprise branchements et déconnection fontaine	706 000 €	prev SDA - fiche 4 - CT 2025	EMPRUNT
Réseau AEP Cucuen	700 000 €	prev SDAEP - FICHE 13 - CT 2025	EMPRUNT
Renouvellement réseaux AEP route de la Combe/ZA Grand Champ/liaison Barrates-Lhuire	305 000 €	prev SDAEP - fiche 11 - CT 2025	EMPRUNT
Mise en séparatif avenue Sport/cité rossillon/champ de foire + reprise branchement et mise en place déversoir sur antenne Dc Boccard	380 000 €	prev SDA - fiche 6 - CT 2025	EMPRUNT
Mise en séparatif chemin Tuilière + reprise branchements	250 000 €	prev SDA - fiche 7 - CT 2025	EMPRUNT
TOTAUX DES TRAVAUX A COURT TERME	2 341 000 €	Eau = 1 005 000 € Assainissement = 1 336 000 €	

ETAT DES EMPRUNTS EN 2024

BUDGET EAU/ASSAINISSEMENT

Emprunt	Durée	Date 1 ^{er} remb	Taux	Dette à l'origine	Capital restant dû au 01/01/24	Annuité	Intérêts + frais	Capital	Capital restant dû au 31/12/24	Organisme
Restructuration Centre Village (eau)	25	01/02/04	4.74 - F	300 000,00	86 374,01	19 807,08	4 094,13	15 712,95	70 661,06	CFFL
Station Epuration (ass)	25	25/03/14	4.47 - F	382 000,00	277 098,44	25 452,64	12 165,64	13 287,00	263 811,44	Caisse Epargne
Station Epuration (ass)	40	01/03/15	2,25 - V	418 000,00	323 950,00	23 063,59	12 613,59	10 450,00	313 500,00	CDC
Réseau Tuilière (ass) – renégocié 2017	15	16/01/17	2.10 - F	412 580,87	245 874,77	30 834,16	4 960,50	25 873,66	220 001,11	Banque Populaire
Bévier Assainissement (ass)	25	01/11/19	1.57 - F	200 000,00	169 520,12	9 703,40	2 633,82	7 069,58	162 450,54	Crédit Agricole
TOTAUX				2 267 580,87	1 102 817,34	108 860,87	36 467,68	72 393,19	1 030 424,15	

Afin de pouvoir financer une partie des travaux eau potable et assainissement « Rue Bir Hakeim – Courbatière », un emprunt total de 1 000 000 € a été souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (cf. délibération du 18/07/2023). Le déblocage des fonds devrait intervenir au plus tard en juillet 2024 :

- 650 000 € (assainissement) – TF 3.57 % – 40 ANS
- 350 000 € (eau potable) – TF 3.64 % – 35 ANS

FIN